

TRANSITION À L'ÂGE ADULTE DES JEUNES FEMMES
AYANT VÉCU UN PLACEMENT AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

PAR
Andréane MOISAN

Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi dans le cadre d'un programme en
extension de l'Université du Québec en Outaouais en vue de l'obtention du grade de
Maîtrise ès arts (M.A.) en travail social

Québec, Canada

© Andréane Moisan, 2025

RÉSUMÉ

La transition vers l'âge adulte est une période décisive marquée par l'appropriation de nouveaux rôles et responsabilités. Les jeunes femmes font alors face à de nombreuses prises de décisions concernant leur avenir financier, professionnel, fonctionnel, scolaire et social. Cette période critique, considérant les changements qu'elle impose, peut se révéler plus difficile pour certaines vivant en contexte de vulnérabilité. Malgré le fait que des études s'intéressent à la transition vers l'âge adulte, peu d'entre elles abordent de manière sexospécifique les défis vécus par les jeunes femmes à leur sortie des centres jeunesse ou de familles d'accueil, et aucune ne permet de rendre visible l'expérience des jeunes femmes du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ce mémoire a donc pour but de documenter la transition vers l'âge adulte des jeunes femmes du Saguenay–Lac-Saint-Jean à la sortie d'une trajectoire de placement, d'après leur point de vue personnel.

Sept répondantes ayant séjourné en famille d'accueil ou en centre de réadaptation au Saguenay–Lac-Saint-Jean ont été questionnées en s'appuyant sur la théorie du parcours de vie à partir d'une entrevue semi-dirigée et de calendriers historiques de vie. Les résultats présentent les événements importants de leur parcours de placement, les stratégies agentives utilisées ainsi que les femmes qu'elles sont devenues. Ce mémoire a également permis d'identifier l'influence que leur entourage a eu sur elles durant leur parcours de placement et après.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	II
LISTE DES TABLEAUX	VI
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	VII
DÉDICACE.....	VIII
REMERCIEMENTS.....	IX
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE	2
1.1 Contexte général : transition vers la vie adulte.....	2
1.2 Défis en lien avec la transition vers la vie adulte.....	2
1.2.1 Le statut socio-économique	2
1.2.2 Les défis relationnels	3
1.2.3 Le genre	3
1.3 Transition marquée par les ruptures et les inégalités en situation de vulnérabilité	4
1.4 La situation particulière des jeunes femmes.....	6
1.4.1 Stigmatisation et discriminations vécues par les jeunes femmes issues de placement	7
1.5 Lacunes dans les connaissances et justification de la recherche.....	7
CHAPITRE 2 RECENSION DES ÉCRITS SCIENTIFIQUES	9
2.1 Les parcours des jeunes pris en charge par la protection de la jeunesse.....	9
2.1.1 Les milieux de vie en contexte de placement	9
2.1.2 Le placement en milieu de proximité	10
2.1.3 La transition à la majorité : une sortie souvent précipitée et marquée par des ruptures	11
2.1.4 L'accès aux ressources : un défi structurel pour les jeunes en situation de précarité	12
2.2 L'expérience différenciée des jeunes femmes	12
2.2.1 Les impacts des violences antérieures dans la transition à l'âge adulte ...	13
2.2.2 Des trajectoires marquées par l'instabilité et l'itinérance	14

CHAPITRE 3 CADRE D'ANALYSE	16
3.1 Cadre d'analyse.....	16
3.1.1 Stade et transition dans les parcours de vie	17
3.1.2 Le concept de trajectoire	17
3.1.3 Les points tournants et le concept de temporalité	18
3.1.4 Le concept d'agentivité	18
3.2 Pertinence et application de la théorie du parcours de vie à la recherche .	19
CHAPITRE 4 CADRE MÉTHODOLOGIQUE	22
4.1 Objectifs de recherche	22
4.2 Population à l'étude et échantillonnage	22
4.2.1 Recrutement.....	22
4.2.2 Critères d'inclusion	23
4.2.3 Considérations éthiques	23
4.3 Mode de collecte de données et instruments de recherche	25
4.3.1 Déroulement de l'entrevue et présentation des thèmes	26
4.3.1.1 Mise en confiance et repérage temporel à travers la scolarité....	26
4.3.1.2 Exploration du parcours professionnel.....	27
4.3.1.3 Retour sur le vécu de placement.....	27
4.3.1.4 Comparaison entre le vécu pendant et après le placement	27
4.3.1.5 Portrait actuel de soi	27
4.3.1.6 Événements significatifs post-placement	27
4.3.1.7 Degré d'autonomie dans différents domaines	28
4.3.1.8 Lien entre placement et identité actuelle	28
4.3.1.9 Facteurs influençant l'identité adulte au-delà du placement	28
4.3.1.10 Projection dans l'avenir.....	28
4.3.1.11 Conclusion ouverte.....	28
4.4 Méthodes d'analyse.....	28
CHAPITRE 5 RÉSULTATS	30
5.1 Description des participantes	30
5.2 Les éléments significatifs de leur parcours de vie	31
5.2.1 Négligence et violences ayant mené au placement	31
5.2.2 Trajectoire de placement	32
5.2.3 Processus de sortie de placement	35
5.2.3.1 La quête d'autonomie de certaines versus l'absence de désir d'émancipation pour d'autres	35
5.3 Stratégies agentives	36
5.3.1.1 Décisions motivées par leur vécu familial	38
5.3.1.2 Stratégies pour faire face aux contraintes financières	39
5.3.1.3 Stratégies face aux contraintes vécues dans leur trajectoire scolaire.....	40
5.3.1.4 Stratégies utilisées quant aux contraintes associées à la maternité	40

5.4 De la trajectoire de placement à la perception de soi actuelle : influences sur le parcours de vie	42
CHAPITRE 6 DISCUSSION	44
6.1 L'influence de l'entrelacement des trajectoires de violence familiale et de placement sur la transition à la vie adulte	45
6.1.1 Des trajectoires influencées par le type de milieu de vie alternatif	45
6.1.2 Les conséquences du vécu de négligence : du placement à la sortie.....	47
6.2 Agentivité	50
6.2.1 Adaptation	50
6.2.2 Autonomie	52
6.3 Forces et limites de l'étude	53
6.3.1 Forces de l'étude.....	54
6.3.2 Limites de l'étude	55
6.4 Recommandations pour la pratique.....	55
6.4.1 Reconnaissance des traumatismes et prise en charge psychologique adaptée	56
6.4.2 Reconnaissance de la diversité des parcours et des besoins.....	56
6.4.3 Développement de l'autonomie et du pouvoir d'agir	57
6.4.4 Adopter une approche centrée sur les forces et l'autonomie décisionnelle	58
6.4.5 Formation et sensibilisation des intervenants	58
6.5 Perspectives de recherche.....	59
CONCLUSION	62
BIBLIOGRAPHIE	64
ANNEXE 1 AFFICHE DE RECRUTEMENT	72
ANNEXE 2 GRILLE D'ENTREVUE INDIVIDUELLE	73
ANNEXE 3 CALENDRIERS HISTORIQUES DE VIE	76
ANNEXE 4 FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	77
ANNEXE 5 GRILLE DE CODIFICATION.....	81
ANNEXE 6 PROTOCOLE DE DÉTRESSE DE L'ENTREVUE DE RECHERCHE.....	83
ANNEXE 7 APPROBATION ÉTHIQUE	84

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1. EXPÉRIENCES DE PLACEMENT SELON CHAQUE PARTICIPANTE	31
--	-----------

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- DEC : Diplôme d'études collégiales
DEP : Diplôme d'études professionnelles
DES : Diplôme d'études secondaires
TSPT : Trouble de stress post-traumatique

DÉDICACE

À Nala, qui m'a accompagnée du début à la fin de mon parcours universitaire.

REMERCIEMENTS

Ce processus a été empreint de diverses émotions telles que le stress, la fragilité et l'incertitude, mais également de joie, de réalisation et de la fierté d'avoir mené ce projet à terme. Je me suis sentie entourée tout au long de ce parcours, le rendant beaucoup plus inspirant et agréable. Je tiens donc à remercier ces personnes qui ont facilité ce processus.

Merci à mes deux directrices, Catherine Flynn et Annie Dumont, qui ont travaillé en collaboration, afin de m'orienter et de m'éclairer du début à la fin de ce projet. Catherine, merci d'avoir eu confiance en moi dès notre première rencontre, tu m'as transmis ton amour de l'humain et du travail social et ton ouverture m'a poussée toujours plus loin. Annie, merci d'avoir cru en ma capacité de réalisation et de m'avoir soutenue par ton écoute, ton grand respect et ta disponibilité. Toutes les deux, votre grande considération, votre sollicitude et votre ouverture m'ont permis de mener à terme ce mémoire.

Merci à mes amis et à ma famille pour leur soutien en général. Vous avez eu confiance en moi et m'avez encouragée lors des moments plus difficiles. Ce soutien, qui a pris plusieurs formes au fil des années, a été nécessaire à la réalisation de ces fastidieuses années d'études. Je ne vous remercierai jamais assez de m'avoir aidée à devenir ce que je rêvais d'être.

Merci à Jérôme pour ton support au quotidien. Tu m'as écoutée autant dans mes joies que dans mes frustrations, mais tes encouragements m'ont permis de continuer de croire en moi.

Je remercie également les participantes de cette étude, sans qui ce mémoire ne pourrait exister. Merci d'avoir partagé votre vécu avec moi, votre grande générosité m'a permis d'obtenir des témoignages intéressants et empreints de sincérité. Je vous souhaite le meilleur pour la suite de votre parcours.

INTRODUCTION

Il existe un lien direct entre la notion de famille et celle de la protection de la jeunesse. Selon le ministère de la santé et des services sociaux (2022), en droit, la famille constitue le cœur de la protection. Cependant, dans la réalité, toutes les familles n'ont pas la même capacité de prendre soin et de protéger leurs enfants, ce qui fait en sorte que certains d'entre eux se retrouvent en centre jeunesse ou en famille d'accueil pour des périodes plus ou moins importantes de leur enfance et de leur adolescence. Ce faisant, on peut se questionner sur les impacts que ces placements auront à plus ou moins long terme sur le développement de ces individus. La protection de la jeunesse cessant son intervention à la majorité légale de ces enfants, la transition à l'âge adulte peut s'en trouver hypothéquée et mener à certaines difficultés, notamment auprès des jeunes femmes qui se révéleront susceptibles de subir plusieurs sortes de violences, tant physiques, psychologiques, économiques que sexuelles (Leroux *et al.*, 2020). Le but de cette étude est d'en savoir plus sur la transition à la vie adulte des jeunes femmes du Saguenay–Lac-Saint-Jean à la sortie d'une trajectoire de placement. Un regard spécifique sera porté sur leurs perceptions quant aux impacts de leur vécu de placement sur leur entrée dans la vie adulte.

Le premier chapitre expose l'état des connaissances sur la transition à l'âge adulte en approfondissant les particularités propres aux jeunes issus de centre jeunesse, et ce, en incluant le portrait sexospécifique féminin. Le deuxième chapitre traite de la recension des écrits scientifiques portant sur les principaux enjeux et problématiques vécus par les jeunes ayant vécu un placement. Le troisième chapitre s'attarde sur le cadre d'analyse et les raisons expliquant le choix d'utiliser la théorie du parcours de vie. Le quatrième chapitre explique la méthodologie utilisée dans cette recherche qualitative. Le cinquième chapitre fait état des résultats de l'analyse des entretiens réalisés auprès des participantes de l'étude, selon les différents thèmes abordés. Le sixième chapitre propose une discussion à partir des résultats obtenus en lien avec le cadre théorique et la littérature existante sur le sujet. La conclusion offre, pour sa part, une synthèse du projet de recherche.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE

1.1 Contexte général : transition vers la vie adulte

La transition vers la vie adulte constitue une période charnière du développement humain, marquée par des changements profonds à la fois personnels, sociaux et structurels. Bien que ce passage soit souvent associé à l'autonomisation et à la liberté, il est aussi synonyme d'incertitudes, de tensions et de pressions. C'est une période d'émergence à l'âge adulte qui ne se traduit pas simplement par l'atteinte d'une majorité légale, mais plutôt par un processus graduel d'acquisition de responsabilités, de consolidation de l'identité et de prise de décisions structurantes pour l'avenir (Arnett, 2015). Ce moment de la vie est ainsi ponctué de choix décisifs concernant l'éducation, la carrière, les relations interpersonnelles, la santé et la citoyenneté, tout en devant répondre aux attentes sociales, culturelles et familiales (Settersten et Ray, 2019 ; Graham et Houghton, 2021).

La jeunesse contemporaine évolue dans un contexte socioéconomique et culturel en constante évolution. La prolongation des études, l'instabilité du marché du travail, la transformation des structures familiales et l'augmentation des normes de performance contribuent à complexifier cette transition. Gaudet (2001) distingue deux grandes dimensions dans ce processus : d'une part, les changements liés au développement personnel, tels que la construction identitaire et l'indépendance ; d'autre part, ceux qui concernent la transformation des rapports aux autres, incluant la redéfinition des relations familiales et sociales. Cette phase est donc autant introspective qu'interactive, car elle implique de réévaluer son rôle dans la société et de faire des choix qui, souvent, ont des répercussions à long terme.

1.2 Défis en lien avec la transition vers la vie adulte

1.2.1 Le statut socio-économique

Sur le plan professionnel, la transition vers l'âge adulte s'accompagne généralement d'un début de carrière ou de l'entrée dans une formation spécialisée. Cette étape exige l'appropriation d'une indépendance financière croissante, avec la gestion d'un budget, le paiement d'un logement ou le remboursement de prêts étudiants. Ces responsabilités

économiques ne sont pas toujours proportionnelles aux ressources disponibles, notamment pour les jeunes issus de milieux défavorisés (Pauzé, 2021). Ainsi, la prise en charge de soi peut devenir une source d'anxiété et d'instabilité, surtout dans un contexte où les réseaux de soutien sont fragiles ou absents.

1.2.2 Les défis relationnels

D'un point de vue relationnel, les jeunes adultes sont souvent appelés à négocier de nouvelles dynamiques avec leurs proches. Wang et Hwang (2020) soulignent que cette période implique une réorganisation des relations familiales, marquée par une quête d'autonomie, mais aussi par un besoin de sécurité affective. Les amitiés, les relations amoureuses et les relations sociales deviennent des piliers importants dans la construction de l'identité, tout en étant influencés par les normes sociales dominantes (Hodge et Wright, 2021). Ce processus d'individuation s'accompagne de défis émotionnels tels que le stress, la pression de réussir et la crainte de l'échec.

1.2.3 Le genre

La transition vers l'âge adulte ne peut cependant être appréhendée de façon uniforme. En effet, elle est modulée par des variables telles que le genre, l'origine ethnique, la classe sociale, l'orientation sexuelle ou le statut migratoire. Les jeunes femmes en particulier, vivent cette période de manière différenciée, notamment en raison des normes genrées qui influencent leurs trajectoires (Van de Velde, 2015 ; Philibert *et al.*, 2017). Dès l'adolescence, ces normes façonnent les attentes en matière de rôle, d'orientation scolaire et de comportements relationnels. Par exemple, les femmes sont plus souvent orientées vers des filières de formation ou des carrières perçues comme féminines ou moins valorisées économiquement, ce qui a un impact direct sur leurs perspectives d'emploi et leur autonomie financière (OECD, 2021 ; Marry et Jonas, 2016).

Ces inégalités se traduisent aussi dans la prise de responsabilités précoce et genrées, notamment dans les tâches de soins ou de soutien émotionnel au sein des familles ou des relations intimes (Faget *et al.*, 2020). De telles responsabilités peuvent freiner l'accès à l'éducation supérieure ou retarder la réalisation de projets personnels. Par ailleurs, les jeunes femmes issues de groupes marginalisés telles que les femmes racisées, autochtones, LGBTQ+ ou vivant en situation de pauvreté, font face à des obstacles systémiques encore

plus importants. Ces inégalités s'entrecroisent, amplifiant les risques de marginalisation, de précarité et d'exclusion sociale (Crenshaw, 2020).

Malgré la complexité de cette transition, de nombreux jeunes font preuve d'une résilience remarquable. Ils mobilisent des ressources personnelles, sociales et institutionnelles pour composer avec les incertitudes et bâtir des trajectoires signifiantes (Smith *et al.*, 2022). Dans ce contexte, la capacité d'adaptation, l'esprit critique et la solidarité deviennent des leviers d'action essentiels (Jacqueline *et al.*, 2005). La transition vers la vie adulte peut donc être perçue non seulement comme une période de vulnérabilité, mais aussi comme un moment privilégié de transformation, de conscientisation et de construction d'un projet de vie autonome. Il est important de bien comprendre comment se déroule cette transition, car les éléments nommés précédemment sont à considérer lorsque l'on s'intéresse à la jeunesse.

1.3 Transition marquée par les ruptures et les inégalités en situation de vulnérabilité

Bien que la transition vers l'âge adulte constitue une étape universelle, tous ne disposent pas des mêmes ressources pour naviguer à travers cette période charnière. Les conditions sociales, économiques et familiales dans lesquelles cette transition s'opère influencent fortement les trajectoires individuelles, engendrant d'importantes disparités. Certains jeunes peuvent compter sur un soutien matériel et affectif solide, leur permettant d'aborder cette période avec une relative sécurité. D'autres, au contraire, doivent composer avec des ruptures multiples : instabilité résidentielle, désengagement scolaire, absence de soutien familial, précarité économique, ou encore vécu de la maltraitance et du placement en protection de la jeunesse (Bussières *et al.*, 2022). Pour les jeunes ayant vécu un placement, cette transition s'apparente souvent à une période parsemée d'inconnu (Turcotte *et al.*, 2014). À 18 ans, plusieurs doivent quitter le système de protection de la jeunesse sans accompagnement soutenu, alors qu'ils n'ont pas nécessairement acquis les compétences nécessaires pour vivre de façon autonome. Cette situation les place à risque de marginalisation, d'itinérance, de décrochage scolaire, de dépendances ou de détresse psychologique (Frechon et Lacroix, 2020). Contrairement à leurs pairs qui bénéficient du soutien prolongé de leurs parents, ces jeunes doivent, dans bien des cas, subvenir à leurs

besoins seuls et ce, sans filet de sécurité. Cette précarité structurelle contribue à reproduire et voire à aggraver les inégalités sociales préexistantes.

Les trajectoires de sortie de placement sont également traversées par des ruptures affectives importantes. La fin du placement signifie souvent la perte de liens avec les figures d'attachement, les intervenants et les autres jeunes du foyer, ce qui peut accentuer le sentiment d'isolement et d'abandon (Goyette et Blanchet, 2022). Par ailleurs, l'expérience du placement est elle-même marquée par l'instabilité : des changements de milieux de vie fréquents, une séparation d'avec les fratries ou encore une difficulté à se projeter dans un avenir stable. Cette discontinuité affective et résidentielle crée un climat d'insécurité affective qui peut perdurer à l'âge adulte (Goyette *et al.*, 2019 ; Roy, 2018).

Sur le plan institutionnel, les jeunes en situation de vulnérabilité sont fréquemment confrontés à des systèmes peu coordonnés, où l'accès aux ressources comme le logement, l'éducation ou les soins en santé mentale, est conditionné à des critères d'admissibilité rigides. Ainsi, au moment où ils auraient le plus besoin d'un accompagnement souple et bienveillant, ces jeunes doivent s'adapter seuls dans une complexité administrative qui limite leur accès à l'aide (Institut canadien d'information sur la santé, 2023). Ce manque de soutien s'avère d'autant plus problématique que la transition à la vie adulte requiert un accompagnement global à la fois matériel, relationnel et identitaire.

Les inégalités vécues durant cette transition s'accompagnent souvent d'une stigmatisation sociale. Les jeunes ayant vécu un placement ou une rupture familiale sont fréquemment perçus comme problématiques, peu fiables ou peu capables d'intégration sociale et professionnelle (Goyette *et al.*, 2021). Cette image négative peut nuire à leur estime de soi, à leur motivation et à leur capacité à demander de l'aide. De plus, les représentations sociales des jeunes marginalisés renforcent les dynamiques d'exclusion, alors même que ces jeunes déploient souvent des efforts considérables pour s'en sortir.

Il importe donc de reconnaître que la transition vers la vie adulte n'est pas un processus uniforme. Elle est façonnée par un ensemble de déterminants sociaux, économiques et institutionnels qui génèrent des conditions de départ profondément inégales. Pour les jeunes en situation de placement ou issus de milieux défavorisés, ce passage est souvent précipité, non choisi, et marqué par l'absence de soutien structurant.

1.4 La situation particulière des jeunes femmes

Parmi les jeunes adultes en situation de vulnérabilité, les jeunes femmes constituent un groupe dont les réalités et les besoins spécifiques demeurent souvent invisibilisés dans la recherche et l'intervention sociale. Si la transition vers l'âge adulte est un défi pour tout jeune confronté à des ruptures sociales, familiales ou institutionnelles, elle l'est d'autant plus pour les jeunes femmes, dont le parcours est teinté par des dynamiques genrées, sociales et culturelles qui accentuent leur précarité (Crenshaw, 2020 ; Goyette *et al.*, 2019). Dès l'adolescence, les jeunes femmes sont exposées à des attentes sociales distinctes. Elles sont souvent socialisées à adopter des rôles de soin, de responsabilité émotionnelle et de conformité aux normes relationnelles (Faget *et al.*, 2020). Cette socialisation influence non seulement leurs aspirations, mais aussi la manière dont elles sont soutenues dans leur transition à l'âge adulte. Par exemple, plusieurs jeunes femmes issues du système de protection de la jeunesse sont perçues comme étant plus matures que les garçons, ce qui peut mener à une délégation prématuée de responsabilités sans qu'un réel soutien soit mis en place (Bussières *et al.*, 2018). Cette accumulation de rôles émotionnels, familiaux ou éducatifs constitue un frein à leur développement personnel et à leur accès à des opportunités équitables. Plusieurs jeunes femmes assument seules le soin de jeunes enfants, ou encore de membres de leur famille, ce qui limite leur capacité à poursuivre des études, à se former ou à occuper un emploi stable (Philibert *et al.*, 2017). Cette prise en charge invisible et pouvant ne pas être reconnue par les institutions peut exacerber leur isolement et freiner leur accès à l'autonomie.

Cependant, malgré ces obstacles, les jeunes femmes font souvent preuve d'agentivité, c'est-à-dire d'une capacité à faire des choix, à résister aux normes oppressives et à exercer un pouvoir d'action dans des contextes contraignants. Cette agentivité se manifeste dans leur manière de négocier les responsabilités, de mobiliser des réseaux de soutien ou encore de se projeter dans des trajectoires de vie qui redéfinissent les rôles traditionnellement assignés.

1.4.1 Stigmatisation et discriminations vécues par les jeunes femmes issues de placement

Les jeunes femmes ayant connu un placement font aussi l'objet d'une stigmatisation sociale. En effet, elles peuvent être perçues comme instables, incompétentes ou à risque en tant que mères, partenaires amoureuses ou travailleuses (Crenshaw, 2020). Cette image sociale négative peut engendrer des effets psychologiques importants tels qu'une baisse de l'estime de soi, une méfiance envers les institutions ou encore une intériorisation de stigmates qui affectent leur capacité à se projeter positivement dans l'avenir. Les croisements de ces stigmates complexifient encore davantage leur accès aux ressources, à la reconnaissance et à l'autonomie.

Malgré ces difficultés, plusieurs études mettent en lumière la capacité de résilience et d'adaptation des jeunes femmes. Plusieurs d'entre elles développent des stratégies de résistance, bâtissent des réseaux de soutien entre pairs, mobilisent leurs expériences pour revendiquer des changements sociaux ou politiques (Goyette *et al.*, 2021). Leurs trajectoires, bien que marquées par des embûches, sont aussi des parcours de transformation, de réinvention de soi et d'affirmation identitaire. Reconnaître la spécificité de la situation des jeunes femmes dans la transition vers la vie adulte, c'est prendre en compte les inégalités systémiques de genre, les obstacles structurels persistants et les mécanismes d'oppression multiples qui pèsent sur leurs choix et leurs possibilités. C'est aussi reconnaître leur agentivité, leur pouvoir d'agir et les formes de solidarité qu'elles mettent en place pour résister aux normes dominantes.

1.5 Lacunes dans les connaissances et justification de la recherche

Bien que la transition vers la vie adulte ait été largement documentée au cours des dernières décennies, plusieurs angles d'analyse demeurent encore peu explorés, notamment en ce qui concerne l'expérience des jeunes femmes ayant vécu un placement. Les recherches ont souvent abordé cette transition de manière générale ou centrée sur des parcours masculins, invisibilisant ainsi les spécificités liées au genre vécues par les jeunes femmes (Crenshaw, 2020 ; Goyette *et al.*, 2019). Les études existantes sur les jeunes en sortie de placement mettent l'accent sur des indicateurs socioéconomiques tels que l'accès à l'emploi, au logement et à l'éducation, mais elles abordent plus rarement les dimensions subjectives

de la transition telles que le sentiment de compétence, les trajectoires identitaires, les expériences relationnelles ou le sentiment de sécurité. Lorsqu'elles sont abordées, ces dimensions ne considèrent pas les rapports de genre, les dynamiques sociales ou les héritages institutionnels qui façonnent l'expérience des jeunes femmes (Goyette *et al.*, 2021 ; Pauzé, 2021). Cette lacune théorique limite la capacité à formuler des interventions réellement inclusives et adaptées, capables de répondre aux besoins complexes de cette population. De plus, les politiques publiques et les pratiques cliniques en matière d'accompagnement des jeunes en transition vers l'âge adulte restent souvent marquées par une approche individualisante et responsabilisante. Ces jeunes sont perçus comme étant seuls responsables de leur parcours, alors même qu'ils doivent composer avec des héritages de traumatismes, des ruptures institutionnelles, et un accès inégal aux ressources de soutien (Roy et Hurtubise, 2020). Par ailleurs, très peu de travaux accordent une place centrale à la parole des jeunes femmes elles-mêmes. Leur point de vue est rarement sollicité dans les processus de recherche, d'évaluation ou de conception des politiques les concernant (Woodgate *et al.*, 2017). Ce manque de données qualitatives issues de leurs propres récits constitue une importante lacune, tant sur le plan éthique que méthodologique. Il est pourtant essentiel de valoriser leur expertise vécue afin de mieux comprendre les mécanismes d'exclusion et de résistance à l'œuvre dans leurs trajectoires (Kelly *et al.*, 2020).

Dans ce contexte, la présente recherche vise à combler une partie de ces lacunes. Elle propose d'examiner à partir du point de vue de jeunes femmes du Saguenay Lac Saint Jean ayant vécu un placement, la façon dont ces dernières vivent la transition vers la vie adulte, quelles stratégies elles mobilisent pour s'adapter, et comment elles perçoivent les soutiens disponibles ou manquants dans leur parcours. En plaçant leurs voix au cœur de l'analyse, cette étude vise à enrichir les connaissances empiriques sur leur réalité.

CHAPITRE 2

RECENSION DES ÉCRITS SCIENTIFIQUES

Au Québec, le placement en centre jeunesse est une mesure de dernier recours (LPJ, 2023). Six situations permettent de conclure à la compromission de la sécurité ou du développement d'un enfant selon la *Loi de la protection de la jeunesse* (LPJ, 2023), soit l'abandon par les parents, la négligence ou un sérieux risque de négligence, les mauvais traitements psychologiques, la présence ou le risque sérieux de subir des abus sexuels, la présence ou le risque sérieux de subir des abus physiques et enfin les graves troubles de comportement de l'enfant. Toujours selon la LPJ (2023), la sécurité ou le développement d'un enfant peut être considéré comme compromis dans les trois autres situations : une fugue de l'enfant, la non-fréquentation scolaire ou encore le fait que l'enfant soit délaissé par ses parents après avoir été placé en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.

2.1 Les parcours des jeunes pris en charge par la protection de la jeunesse

Selon des données récentes, au Québec, 1593 enfants étaient pris en charge par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) au 31 mars 2022 (Ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS], 2022). La répartition des milieux de vie de ces enfants met en lumière la diversité des modalités d'intervention. Environ la moitié (49,6 %) étaient suivis dans leur milieu familial, alors que 11,8 % vivaient chez un tiers significatif. Une proportion importante, soit 32,4 %, était hébergée dans une ressource de type familial, tandis que 6,2 % se retrouvaient dans un centre de réadaptation ou une ressource intermédiaire. Ces chiffres témoignent d'une prise en charge à géométrie variable, souvent marquée par des ruptures dans les liens d'attachement et des déplacements fréquents, ce qui peut accentuer la vulnérabilité des jeunes concernés (Turcotte, 2014).

2.1.1 Les milieux de vie en contexte de placement

Le système de protection de la jeunesse au Québec propose divers types de milieux de vie visant à assurer la sécurité, le développement et le bien-être des enfants et des adolescents confrontés à des situations de maltraitance, de négligence ou de troubles graves de comportement. Ces placements peuvent inclure des ressources familiales (familles d'accueil régulières ou de proximité), des foyers de groupe, des centres de réadaptation ou encore, dans certains cas, des projets de vie en autonomie supervisée. Le choix du milieu de vie dépend

de plusieurs facteurs, dont l'âge du jeune, ses besoins psychosociaux, les capacités de soutien de sa famille d'origine et les objectifs poursuivis dans le cadre de l'intervention (Baril *et al.*, 2021 ; CISSS, 2020).

Chaque type de placement vise à offrir un encadrement sécuritaire, stable et propice au développement du jeune, tout en respectant son histoire personnelle et ses besoins affectifs et relationnels. Les milieux de vie doivent aussi favoriser, lorsque possible, le maintien des liens familiaux et sociaux, dans une perspective de continuité relationnelle et culturelle (Goyette *et al.*, 2019). Cette orientation est d'autant plus importante que plusieurs études soulignent l'impact des ruptures successives de milieux de vie sur la santé mentale, la stabilité identitaire et les trajectoires de vie à long terme (Turcotte, 2022 ; Bergeron *et al.*, 2020).

Dans le cadre de ce mémoire, une attention particulière est portée au placement en famille d'accueil, puisque toutes les participantes de l'étude ont vécu dans ce type de milieu à un moment ou à un autre de leur parcours. La famille d'accueil, que ce soit dans une famille inconnue de l'enfant ou en milieu de proximité, représente un modèle de placement centré sur la vie quotidienne en milieu familial, où l'enfant ou l'adolescent peut évoluer dans un cadre plus intime et personnalisé qu'en centre. Ce milieu, bien qu'encadré par les services sociaux, repose largement sur la qualité de la relation entre la personne accueillante et le jeune, et peut jouer un rôle central dans la perception de sécurité, de soutien et d'appartenance (Bussières *et al.*, 2018). En mettant en lumière les expériences vécues en famille d'accueil, ce mémoire cherche à mieux comprendre l'influence de ce milieu sur les trajectoires de transition à la vie adulte, notamment chez les jeunes femmes ayant cumulé des facteurs de vulnérabilité.

2.1.2 Le placement en milieu de proximité

Le placement en milieu de proximité privilégie le placement des enfants et des jeunes dans des environnements familiaux ou des communautés locales plutôt que dans des institutions structurées, comme les centres jeunesse, par exemple. Cette pratique est motivée par le désir de favoriser un environnement plus familial, stable et sécuritaire pour les enfants en situation de placement. Le placement en milieu de proximité donne de meilleurs résultats pour les jeunes, notamment en termes de bien-être émotionnel, de développement social et d'adaptation psychologique (Baker, 2020). Les recherches montrent que les jeunes placés en

milieu familial ont généralement des taux de placement plus stables et sont moins susceptibles de faire l'objet de placements multiples, comparativement à ceux placés dans des institutions résidentielles (Baker, 2020). L'approche du placement en milieu de proximité est également soutenue par des organisations internationales comme l'UNICEF, qui préfère cette pratique. L'UNICEF (2018) souligne que le placement en milieu familial offre aux jeunes un cadre plus adapté à leur développement émotionnel et à leur bien-être général, tout en favorisant leur intégration sociale et leur identité culturelle.

Toutefois, des défis subsistent dans la mise en œuvre efficace du placement en milieu de proximité, notamment en termes de disponibilité de familles d'accueil qualifiées, de soutien approprié aux familles d'accueil et de coordination des services pour assurer un soutien continu aux jeunes placés et à leurs familles. Ces questions sont essentielles pour améliorer les pratiques et maximiser les bénéfices pour les jeunes concernés. Le placement en milieu de proximité représente donc une approche prometteuse pour la protection de l'enfance, en mettant l'accent sur le bien-être des jeunes, leur développement sain et leur intégration sociale.

Dans le cadre de ce mémoire, une attention particulière est portée à ce type de milieu en raison de sa pertinence au regard des expériences vécues par les participantes de l'étude.

2.1.3 La transition à la majorité : une sortie souvent précipitée et marquée par des ruptures

La majorité des jeunes pris en charge par la DPJ cessent de recevoir un soutien structuré à l'âge de 18 ans, moment où s'opère ce que plusieurs auteurs qualifient de « sortie administrative » du système (Turcotte, 2014). Cette coupure soudaine dans l'accompagnement, souvent sans préparation adéquate, entraîne pour de nombreux jeunes une perte de repères, un isolement social et une précarité accrue (Fréchette, 2018). La transition vers la vie adulte devrait pourtant être conçue comme un processus graduel, tenant compte des besoins spécifiques des jeunes en fonction de leur histoire de placement, de leurs traumas et de leurs capacités d'autonomie.

Certains programmes d'aide à la transition vers la vie adulte existent comme par exemple le programme *Mon appart en ville* à Saguenay, mais leur application demeure variable selon les régions et l'engagement des intervenants (Dufour *et al.*, 2021). Plusieurs

jeunes ignorent leur existence ou se heurtent à des critères d'admissibilité rigides, ce qui limite leur accès à ces ressources.

2.1.4 L'accès aux ressources : un défi structurel pour les jeunes en situation de précarité

Après leur sortie des services, les jeunes doivent composer avec un ensemble d'enjeux structurels : difficulté à obtenir un logement abordable, à poursuivre leur scolarité ou à trouver un emploi stable (Leroux *et al.*, 2020). Ces défis sont souvent exacerbés par une faible scolarisation, un manque de soutien familial, ainsi que des troubles de santé mentale non pris en charge. L'absence d'un filet social solide rend leur insertion dans la société particulièrement ardue.

Dans une perspective de justice sociale, il est essentiel de reconnaître que ces jeunes ne manquent pas de volonté, mais se heurtent plutôt à un système qui reproduit les inégalités (Roy et Hurtubise, 2020). Le travail social, dans ce contexte, s'inscrit dans une logique de transformation structurelle, visant à réduire les barrières systémiques et à faciliter l'accès aux ressources fondamentales telles que le logement, la formation et le soutien psychosocial.

2.2 L'expérience différenciée des jeunes femmes

Les jeunes femmes placées dans le système de protection de la jeunesse sont particulièrement exposées à des formes spécifiques de vulnérabilités. Celles-ci s'inscrivent dans une logique d'oppressions croisées, notamment liées au genre, à l'âge, au statut socioéconomique et à l'appartenance à une minorité et qui peuvent perdurer bien après la sortie des services. Selon Rosenfeld (2022), les jeunes femmes ayant vécu des traumas répétés en contexte de placement présentent une grande vulnérabilité lors de la transition vers la vie adulte. Cette réalité est d'autant plus préoccupante que les femmes ayant subi des mauvais traitements psychologiques ou physiques dans l'enfance présentent un risque quatre à six fois plus élevé d'être victimes de violence conjugale à l'âge adulte (Paquette *et al.*, 2017). Dans certains cas, la précarité des conditions de vie et l'absence de soutien peuvent mener ces jeunes femmes à rechercher une forme de stabilité auprès d'un partenaire intime, qui peut toutefois exercer un contrôle abusif, voire les entraîner dans des dynamiques d'exploitation sexuelle (Cousineau *et al.*, 2021).

Toutefois, malgré la persistance de ces vulnérabilités structurelles, il est important de reconnaître que les jeunes femmes placées ne sont pas uniquement définies par leur exposition au risque. Elles déploient aussi des formes d'agentivité, en s'efforçant de reprendre du pouvoir sur leur vie, de redéfinir leurs trajectoires et de poser des choix éclairés dans des contextes souvent contraints. Cette agentivité peut se manifester à travers des stratégies de protection, le refus de certaines relations, la mobilisation de ressources d'entraide, ou encore l'investissement dans des projets personnels et professionnels. Ainsi, même dans des environnements marqués par l'instabilité et l'adversité, ces jeunes femmes exercent une capacité d'action qui mérite d'être valorisée, car elle constitue un levier essentiel pour favoriser leur autonomie et leur bien-être à long terme.

2.2.1 Les impacts des violences antérieures dans la transition à l'âge adulte

Les violences subies durant l'enfance, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles, peuvent laisser des traces profondes et durables qui influencent considérablement le parcours des femmes à l'âge adulte. Ces traumatismes précoce sont fortement associés à un risque accru de revictimisation, notamment sous forme de violence conjugale, ainsi qu'au développement de troubles de santé mentale tels que la dépression, l'anxiété ou le trouble de stress post-traumatique (Paquette *et al.*, 2017). Ces séquelles affectent la capacité des jeunes femmes à s'autonomiser, à établir des relations saines et à maintenir une stabilité résidentielle ou professionnelle, compromettant ainsi leur transition vers la vie adulte.

De plus, les expériences de maltraitance dans l'enfance sont étroitement liées à une vulnérabilité accrue à l'itinérance à l'âge adulte. La violence subie peut favoriser l'adoption de comportements à risque tels que la consommation de substances psychoactives, les fugues répétées ou l'implication dans des activités illicites, qui renforcent l'exclusion sociale (Schneider *et al.*, 2021). Une fois en situation d'itinérance, les femmes sont confrontées à des conditions de vie précaires, à l'insécurité chronique et à la stigmatisation sociale, autant de facteurs qui exacerbent les troubles de santé mentale déjà présents et nuisent à leur rétablissement (Zerger *et al.*, 2021 ; Piliavin *et al.*, 2020).

L'interaction entre les traumatismes de l'enfance et les conditions de marginalisation à l'âge adulte crée un cercle vicieux de vulnérabilité, dans lequel les jeunes femmes peinent à trouver des appuis pour reconstruire leur trajectoire.

2.2.2 Des trajectoires marquées par l'instabilité et l'itinérance

Les jeunes femmes issues du système de protection de la jeunesse doivent souvent composer avec une transition abrupte vers l'âge adulte. Pour plusieurs, l'absence de filet social, la stigmatisation sociale ainsi que le manque d'accès à un logement stable ou à des ressources de soutien peuvent exacerber leur précarité (FRAPRU, 2015). Les femmes vivant dans un organisme d'hébergement pour femmes en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance en milieu péri-urbain et rural proviennent de différents milieux sociaux et niveaux de scolarité. Les femmes de la tranche d'âge 18-30 ans sont les plus nombreuses, avec celle des 41-50 ans. Les raisons de leur besoin d'hébergement sont variées, mais différents types de violence, problèmes de santé mentale et physique, itinérance et dépendance amplifient cette précarité. De plus, une proportion importante de ces femmes provient d'une autre ressource d'hébergement (MSSS). Ajoutons qu'au Canada, certaines femmes étant sans problématique jugée sévère n'ont pas un accès plus rapide aux services, malgré leur détresse causée par la pauvreté économique ou sociale, ou encore par la monoparentalité (Baker et Murdock, 2021).

Bien que les parcours des femmes en situation d'itinérance relevés dans plusieurs études québécoises se révèlent uniques, ils présentent tout de même certaines similarités. En effet, ces femmes vivaient dans un logement (expulsion ou insalubrité du logement), chez un ou des membres de la famille ou des amis, dans une maison de chambre, un centre jeunesse ou une famille d'accueil, ou encore dans une maison d'hébergement (Grenier, 2019). De plus, la violence structurelle et individuelle sont des enjeux rencontrés par les femmes en situation d'itinérance. Pour un bon nombre de femmes, les agressions sexuelles, les agressions physiques, la négligence et le placement ont constitué un bon nombre des motifs d'itinérance au cours de leur parcours de vie. Une fois adultes, plusieurs subissent des violences familiales (Grenier, 2019), aux mains d'un parent, d'un enfant, d'un frère ou d'une sœur ou encore d'un conjoint.

En somme, la transition à l'âge adulte des jeunes femmes ayant vécu un placement en famille d'accueil s'inscrit dans une trajectoire marquée par l'accumulation de vulnérabilités au fil du temps. Les expériences vécues durant l'enfance, notamment les placements, les violences subies et les contextes de précarité, influencent durablement le développement et

les opportunités à l'âge adulte. Ces événements, souvent survenus à des périodes sensibles du développement, peuvent engendrer des conséquences à long terme sur la santé mentale, la stabilité résidentielle et l'intégration sociale. L'itinérance, la revictimisation et la difficulté à atteindre l'autonomie témoignent de la manière dont des trajectoires initialement fragilisées peuvent se maintenir ou s'aggraver en l'absence de soutien adapté.

CHAPITRE 3

CADRE D'ANALYSE

Ce projet de recherche s'intéresse à la transition à l'âge adulte vécue par les jeunes femmes ayant été placées en centre jeunesse ou en famille d'accueil au Saguenay-Lac-St-Jean, en cherchant à mieux comprendre les réalités multiples et complexes qui marquent leurs parcours. Cette période charnière, déjà exigeante pour l'ensemble des jeunes, peut s'avérer particulièrement difficile pour celles dont l'enfance a été marquée par la rupture, la précarité ou la stigmatisation. Pour en saisir toute la profondeur, il est essentiel de mobiliser un cadre théorique capable de prendre en compte la continuité des expériences individuelles, les contextes sociaux dans lesquels elles s'inscrivent, ainsi que les événements marquants qui influencent le développement au fil du temps.

Parmi les approches théoriques sensibles à ces réalités, la théorie du parcours de vie s'avère particulièrement pertinente pour comprendre la transition à l'âge adulte. En effet, cette perspective permet d'articuler les dimensions individuelles, sociales et structurelles du vécu des jeunes femmes en sortie de placement, en tenant compte des temporalités, des transitions, des tournants biographiques ainsi que des liens entre les trajectoires personnelles et les dynamiques sociales plus larges. Le présent chapitre propose donc une présentation générale de cette théorie, en précisant les concepts clés mobilisés, avant d'expliquer comment elle sera utilisée comme outil d'analyse pour interpréter les expériences racontées par les participantes

3.1 Cadre d'analyse

L'être humain évolue, de sa naissance à sa mort, biologiquement mais aussi psychologiquement et socialement (Elder et al, 2021). Ainsi, les jeunes femmes qui sortent de placement continuent de se développer, malgré l'atteinte de la majorité, et ce développement pourra avoir des effets sur la suite de leur parcours de vie. Le parcours de vie est une séquence d'événements qui se déroulent en fonction des groupes d'âge et sont socialement définis et ordonnés dans le temps et le contexte historique (Elder et al, 2021). Le parcours de vie de chacune est également façonné par l'histoire et le lieu où la vie de chaque femme prend place. La théorie du parcours de vie offre un cadre analytique riche pour comprendre comment les trajectoires individuelles se construisent en interaction avec les

contextes sociaux, historiques et institutionnels. Elle repose sur plusieurs concepts centraux qui permettent de saisir la complexité des expériences vécues par les individus, notamment dans des contextes marqués par la vulnérabilité, comme celui du placement en protection de la jeunesse. Dans le cadre de ce mémoire, les concepts de stade et de transition, de trajectoire, de points tournants et de temporalité ainsi que d'agentivité seront plus spécifiquement mis de l'avant.

3.1.1 Stade et transition dans les parcours de vie

Deux concepts de la théorie du parcours de vie parlent plus spécifiquement des séquences qui composent chacune des trajectoires du parcours de vie, soit les concepts de stade et de transition (Gherghel et Saint-Jacques, 2013). Le concept de stade indique la durée ou la période entre les transitions, et se caractérise principalement par la stabilité des comportements, des rôles et des statuts. En comparaison, la transition fait référence au changement d'un stade ou d'une situation à l'autre, d'une période à l'autre, d'un statut ou rôle à l'autre. La transition est donc une courte période de changements entre des stades consécutifs (Gherghel et Saint-Jacques, 2013). Par exemple, la transition que vivent les jeunes femmes dans leur passage à l'âge adulte se situe entre les deux stades que sont l'adolescence et l'âge adulte. Settersen et Ray (2019) ajoutent quelques éléments à considérer lorsqu'on s'intéresse aux transitions, soit la synchronisation des transitions, déterminée par le moment ou l'âge où elles surviennent, de l'ordre ou de la succession des transitions, de l'espacement ou de l'intervalle de temps écoulé entre deux transitions ou événements, de la densité ou de l'accumulation des transitions dans une période de temps délimitée et enfin de la durée dans un certain stade, rôle ou épisode.

3.1.2 Le concept de trajectoire

Le concept de trajectoire désigne une séquence de rôles, de positions ou d'événements vécus dans divers domaines de la vie tels que l'éducation, le travail, la famille, la santé, le logement, et ce, sur une période prolongée (Bernardi *et al.*, 2019). Les trajectoires sont façonnées par des normes sociales, des attentes culturelles et des institutions, mais elles sont aussi influencées par les choix, les ressources et les contraintes propres à chaque individu (Bernardi *et al.*, 2019). Dans le cas des jeunes femmes issues des services de protection de la

jeunesse, leurs trajectoires sont souvent fragmentées, marquées par des discontinuités et des ruptures liées au placement, à la précarité ou à l'exclusion.

Cette approche permet de porter un regard sur les éventualités et les imprévisibilités des trajectoires des jeunes à partir d'un cheminement s'attardant au sens que donne les jeunes femmes à leur parcours de vie. Selon Elder *et al.* (2021), lorsqu'on mobilise cette théorie, on s'intéresse particulièrement au parcours réalisé dans une ou plusieurs trajectoires et pas seulement à un moment précis de la vie des jeunes femmes. Il est alors possible d'analyser les relations existantes entre ces dites trajectoires. Se présenteront alors de nouvelles expériences et de nouveaux rôles (Elder *et al.*, 2021).

3.1.3 Les points tournants et le concept de temporalité

Les points tournants renvoient à des événements ou à des expériences marquantes qui modifient significativement la direction d'une trajectoire de vie. Il peut s'agir d'un changement positif vécu comme structurant tel que le début d'un emploi stable, la naissance d'un enfant, ou d'un changement négatif comme un épisode d'itinérance ou de la violence conjugale, par exemple (Dizerbo, 2019). Ces tournants permettent d'interroger le sens que les individus attribuent à leur parcours et à certains événements charnières. La théorie du parcours de vie insiste aussi sur l'importance de la temporalité : les expériences sont situées dans le temps et influencées par les contextes sociaux et historiques (Dizerbo, 2019). Par exemple, le moment où une jeune femme quitte les services de la protection de la jeunesse est déterminé par des normes administratives plutôt que par sa préparation réelle à la vie adulte. De plus, les conditions économiques, politiques ou culturelles d'une époque donnée façonnent les possibilités offertes aux jeunes en transition.

3.1.4 Le concept d'agentivité

En plus de considérer les moments charnières ainsi que la notion de temporalité dans l'analyse des expériences individuelles, la théorie du parcours de vie permet de considérer l'agentivité comme un élément central dans la compréhension des trajectoires individuelles, en reconnaissant la capacité des jeunes femmes à influencer le cours de leur vie, et ce, même dans des contextes marqués par la contrainte sociale (Hitlin et Elder, 2007). L'agentivité est ici considérée comme un processus dynamique et relationnel, influencé par les ressources disponibles, les soutiens sociaux, et les représentations qu'elles ont d'elles-mêmes et de leur

avenir. L'analyse des récits de vie vise donc aussi à identifier ces moments où les participantes ont exercé un certain contrôle sur leur trajectoire, malgré les circonstances adverses. L'analyse des récits met également en lumière l'étroite relation entre agentivité et résilience dans les parcours des jeunes femmes ayant vécu un placement. Si l'agentivité renvoie à la capacité d'agir sur sa trajectoire, la résilience, quant à elle, désigne la faculté de faire face à l'adversité, de s'en relever et, parfois, de transformer l'épreuve en moteur de changement (Morin *et al.*, 2019). Dans le contexte de cette recherche, les deux concepts s'imbriquent. L'agentivité permet aux participantes de faire des choix significatifs, de refuser certaines assignations sociales et de construire un projet de vie, même en présence de contraintes. Cette dynamique agentive constitue la base sur laquelle se bâtit une forme de résilience soutenue ou entravée par des environnements sociaux, institutionnels et affectifs (Luthar *et al.*, 2000). Ainsi, l'agentivité, lorsqu'elle est soutenue par un minimum de conditions structurelles, devient un instrument de résilience et un levier pour contourner ou atténuer les effets cumulatifs des vulnérabilités passées.

De plus, selon Bazzani (2023), trois types de résultats découlent du concept d'agentivité, qui dépendent de la nature de la relation entre le contexte social et la dynamique de l'agentivité. Le premier type est l'adaptation, soit la capacité personnelle de faire partie d'un contexte social et de ses structures considérées comme importantes, tout en permettant différents degrés de volonté. Le deuxième type est l'autonomie, soit la capacité de personnaliser les normes et rôles sociaux prescrits. Enfin, le troisième est la capacité de changer les structures sociales qui contraignent l'agentivité (Bazzani, 2023).

Enfin, cette approche permet d'évaluer explicitement l'agentivité selon une perspective empirique (Klein et Pöschl, 2023). Considéré comme central afin de comprendre la façon dont les jeunes femmes agissent, s'engagent et participent socialement, le concept d'agentivité réfère donc à la capacité qu'a une femme à être une agente active de sa propre vie, et donc d'exercer un contrôle et une régulation sur ses actes (Morin *et al.*, 2019).

3.2 Pertinence et application de la théorie du parcours de vie à la recherche

L'approche du parcours de vie constitue le cadre théorique privilégié pour orienter cette recherche, car elle permet de saisir la complexité des trajectoires individuelles dans leur dimension temporelle, sociale et contextuelle. Cette théorie offre effectivement un cadre

conceptuel souple mais rigoureux pour analyser les trajectoires, les transitions, les points tournants et la temporalité qui marquent les parcours des jeunes femmes ayant vécu un placement. En mettant l'accent sur les interactions entre les dimensions individuelles, institutionnelles et historiques, elle permet de mieux comprendre comment les expériences précoces comme le placement en famille d'accueil ou en centre jeunesse influencent les possibilités d'autonomie à l'âge adulte (Elder, 2021 ; Giele et Elder, 1998). Le concept de trajectoire sera pris en compte en permettant aux jeunes femmes de parler à la fois de leur trajectoire scolaire, professionnelle, amoureuse et familiale. Dans le cas du concept de transition, il sera observé dans les dimensions suivantes : le départ du milieu de placement, l'entrée dans de nouveaux rôles sociaux ainsi que dans l'élaboration de projet d'avenir. Les points tournants et la temporalité seront quant à eux abordés afin de mettre en lumière les événements marquants ayant entraîné des changements significatifs dans leur parcours, ainsi que la manière dont ces moments sont interprétés et situés dans le temps par les participantes.

L'analyse des trajectoires des participantes s'appuie sur plusieurs concepts centraux de la théorie du parcours de vie. Les rôles sociaux (enfant placée, étudiante, travailleuse, mère, etc), permettent de saisir la multiplicité des identités et des tensions qui se croisent dans leur trajectoire (Giele et Elder, 1998). De plus, les transitions telles que la sortie du placement, l'entrée dans la vie adulte ou l'accès à un logement sont examinées comme des passages marquants qui peuvent être facilités ou entravés selon les ressources personnelles et structurelles disponibles (Heinz, 2009).

Le concept de point tournant occupe également une place centrale dans l'analyse. Il permet d'identifier des événements ou des expériences subjectivement significatifs ayant modifié le cours de la vie des participantes, que ce soit de manière positive comme la rencontre d'un soutien significatif ou la reprise des études, par exemple, ou négative comme une rupture, une perte de logement ou une exposition à une nouvelle violence (Elder, 1998). Ces tournants ne sont pas nécessairement synchronisés avec les normes attendues du passage à l'âge adulte, ce qui souligne l'importance de reconnaître la diversité des trajectoires.

Enfin, la théorie du parcours de vie invite à prendre en compte la temporalité cumulative des désavantages. Les récits montrent comment les vulnérabilités issues de l'enfance, notamment les traumatismes, les ruptures familiales ou l'instabilité des placements

peuvent s'accumuler et amplifier les risques d'exclusion sociale à l'âge adulte (Heinz, 2009 ; Riemann et Schütze, 1991). Cette perspective met en lumière la manière dont les trajectoires sont façonnées par des enchevêtrements de facteurs sociaux, institutionnels et psychologiques sur le long terme.

En somme, la théorie du parcours de vie permet de saisir les trajectoires non seulement comme des suites d'événements, mais comme des constructions narratives et sociales, marquées à la fois par des structures imposées et des choix individuels. Elle offre ainsi un cadre pertinent pour contextualiser les expériences individuelles des jeunes femmes, mais aussi pour rendre compte des dynamiques structurelles qui influencent leur transition vers la vie adulte.

CHAPITRE 4

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

4.1 Objectifs de recherche

Malgré le fait que bon nombre d'études s'intéressent à la transition à l'âge adulte, peu d'entre elles abordent de manière sexospécifique les défis vécus par les jeunes femmes à leur sortie des centres jeunesse, et aucune ne permet de rendre visible l'expérience des jeunes femmes du Saguenay–Lac-Saint-Jean, lesquelles affichent les taux de victimisation parmi les plus élevés de la province (Conseil du statut de la femme, 2020). Le peu de données récentes disponibles sur ces jeunes femmes prouve l'importance de s'attarder au sort des femmes de cette région. Cette étude avait donc pour but de documenter la transition à l'âge adulte des jeunes femmes ayant vécu un placement au Saguenay–Lac-Saint-Jean, d'après leur point de vue personnel, selon les objectifs spécifiques suivants :

- Retracer la trajectoire de placement des participantes et comprendre comment celle-ci s'insère dans leur parcours de vie ;
- Comprendre comment cette trajectoire de placement influence, facilite ou fait obstacle à leur transition à l'âge adulte ;
- Documenter les stratégies déployées pour atteindre l'autonomie, stabiliser leur condition de vie et surmonter l'adversité.

4.2 Population à l'étude et échantillonnage

Les participantes étaient âgées entre 19 et 25 ans, afin de s'assurer qu'elles soient sorties d'un centre jeunesse ou de famille d'accueil depuis au moins un an et d'assurer une certaine homogénéisation des données. Leur transition à la vie adulte depuis leur sortie a été documentée et cette évolution a également été mise en lien avec leur parcours familial et les différentes victimisations qu'elles ont subies durant leur enfance et leur adolescence, à travers leur parcours de placement.

4.2.1 Recrutement

Le recrutement des participantes devait initialement être un processus formel. Dans un premier temps, des démarches ont été entreprises auprès de plusieurs organismes

communautaires œuvrant auprès des jeunes femmes et des personnes ayant un parcours en protection de la jeunesse, dans l'espoir qu'ils puissent faciliter le repérage de participantes potentielles. Cependant, malgré des relances, ces approches institutionnelles n'ont pas permis d'obtenir de réponses positives. C'est donc principalement par le biais du bouche-à-oreille et par l'effet boule de neige que les participantes ont été recrutées. L'information relative à la recherche a circulé de manière informelle au sein de réseaux sociaux personnels ou communautaires, ce qui a permis à certaines jeunes femmes concernées par la thématique de se manifester volontairement. Cette méthode de recrutement, bien que non planifiée initialement, a favorisé une participation fondée sur la volonté des jeunes femmes à partager leur expérience, dans une dynamique de confiance et d'engagement personnel envers le projet. Elle a également permis de rejoindre des participantes éloignées des canaux institutionnels traditionnels, renforçant ainsi la pertinence d'une approche qualitative axée sur l'écoute des récits de vie.

4.2.2 Critères d'inclusion

Les participantes recrutées pour cette recherche devaient répondre à certains critères d'inclusion afin d'assurer la pertinence des données recueillies en lien avec l'objet d'étude. Les critères retenus étaient les suivants : être une femme âgée entre 19 et 25 ans, avoir vécu un placement en centre jeunesse et/ou en famille d'accueil dans le cadre d'une mesure de protection de la jeunesse au Québec, et ne plus être sous la responsabilité des services de protection depuis au moins un an au moment de la participation à la recherche. Aucune distinction n'a été faite quant à la durée du placement ou à la nature des milieux de vie, bien que toutes les participantes aient vécu un ou plusieurs placements en famille d'accueil. L'objectif était de recueillir des récits de vie ancrés dans l'expérience concrète de la transition à la vie adulte après un parcours sous la protection de la jeunesse, tout en tenant compte de la diversité des trajectoires individuelles.

4.2.3 Considérations éthiques

La présente recherche aborde des thématiques sensibles susceptibles de raviver des souvenirs douloureux. Dans ce contexte, il était primordial de minimiser tout risque de préjudice psychologique, tout en assurant un environnement sécuritaire et respectueux pour les participantes. Afin d'obtenir un consentement libre et éclairé, chaque participante a reçu

une explication claire et détaillée des objectifs de la recherche, des modalités de participation ainsi que de leurs droits, incluant celui de se retirer à tout moment, sans justification ni conséquence. Un formulaire de consentement, rédigé dans un langage accessible, a été signé avant le début des entretiens. Il leur a également été précisé qu’elles n’étaient pas tenues de répondre aux questions les mettant mal à l’aise, et qu’elles pouvaient demander à interrompre ou à mettre fin à l’entretien en tout temps. De plus, elles disposaient de la possibilité de faire détruire leurs données jusqu’au dépôt du mémoire.

Consciente des risques de détresse émotionnelle associés à la remobilisation d’expériences traumatiques, l’étudiante-chercheure a pris soin d’adopter une approche sensible au trauma, en demeurant attentive aux réactions des participantes tout au long des entretiens. Bien que le protocole de gestion de la détresse élaboré par Draucker *et al.* (2009) n’ait pas été activé, il a été conservé à titre de guide de référence afin de pouvoir intervenir de manière adéquate au besoin. Les questions ont été formulées de manière ouverte et non contraignante, conformément aux recommandations de Daly *et al.* (2021), afin de laisser une marge de manœuvre aux participantes dans le partage de leur vécu.

Une attention particulière a été portée à la posture relationnelle de l’étudiante-chercheure, combinant écoute bienveillante et positionnement réflexif, afin de créer un espace sécurisant. Cette posture visait à reconnaître l’agentivité des participantes, en valorisant leur pouvoir d’agir et leur capacité à mettre en récit leur propre parcours, tout en assurant leur protection contre les effets potentiellement déstabilisants de l’entrevue (Guillemette, 2006).

L’ensemble des données recueillies a été traité avec rigueur afin de préserver la confidentialité : les enregistrements ont été conservés de manière sécurisée, et tous les éléments les identifiant ont été modifiés ou supprimés lors de la transcription et de l’analyse. Enfin, des ressources de soutien psychosocial ont été mises à la disposition des participantes pour répondre aux besoins qui pourraient émerger à la suite des entretiens.

Cette recherche a été approuvée par le comité d’éthique de l’Université du Québec à Chicoutimi, conformément aux standards éthiques de la recherche impliquant des personnes potentiellement vulnérables. Elle s’est inscrite dans une démarche respectueuse des droits, de la dignité et de l’intégrité des participantes.

4.3 Mode de collecte de données et instruments de recherche

Conformément aux principes de la théorie du parcours de vie (Gherghel et Saint-Jacques, 2013), la méthode qualitative a été retenue afin de positionner les jeunes femmes comme des expertes de leur propre expérience et de recueillir leur point de vue sur leur transition à l'âge adulte. L'analyse des données recueillies dans le cadre de cette recherche s'inscrit dans une approche narrative, qui vise à comprendre comment les participantes donnent sens à leur expérience de vie, particulièrement en lien avec la transition à l'âge adulte. L'approche narrative permet de saisir la subjectivité, la temporalité et les dimensions relationnelles qui traversent les récits, tout en considérant que les individus ne racontent pas leur histoire de manière neutre, mais à travers des cadres culturels, sociaux et biographiques (Riessman, 2008). Cette approche a été mobilisée en complémentarité avec la théorie du parcours de vie, qui offre un cadre d'analyse structurant pour examiner comment les trajectoires individuelles sont influencées par des événements marquants, des transitions sociales, des institutions et des structures inégalitaires (Elder *et al.*, 2003). L'attention a été portée à certains concepts-clés de cette théorie, tels que les points tournants, les transitions et l'agentivité, afin de mieux cerner les dynamiques à l'œuvre dans le récit de chaque participante.

Des entretiens de type récits de vie d'une durée moyenne de quarante-cinq minutes par participante ont été réalisés avec sept jeunes femmes. Certaines ont été recrutées par l'entremise des réseaux sociaux à l'aide d'une affiche partagée sur plusieurs groupes (Annexe 1), la plupart ayant été recrutées par la méthode du bouche-à-oreille ou par effet boule de neige. La décision de cesser le recrutement à sept participantes s'explique par le fait qu'à la suite des entrevues avec ces dernières, la saturation des données avait été atteinte et peu ou pas d'informations nouvelles n'émergeaient des entrevues. Ce type d'entretien a été privilégié car il permet une analyse de l'évolution du parcours de vie, il donne l'opportunité de produire des verbatims, et conduit à la rédaction de portraits ou de constats concernant les participantes (Gauvard, 2022). De plus, les récits de vie sont une manière de mettre en valeur les savoirs et expériences des personnes qui racontent leur histoire et ont donc le potentiel de devenir un outil de changement et de résistance aux injustices sociales (Dumont *et al.*, 2022).

Le calendrier historique de vie (Annexe 2) a servi d'outil afin d'amorcer l'entrevue de façon graduelle et de traiter des trajectoires scolaires et familiales, de même que de recueillir des informations à propos du vécu de placement, de leurs attitudes et perceptions, et toute autre information jugée pertinente par les participantes, tout en leur fournissant un repère temporel (Gherghel et Saint-Jacques, 2013). Le fait de l'utiliser en début d'entretien avait pour but de permettre aux participantes de ressentir plus de pouvoir sur la façon dont elles racontaient les événements de leur parcours, autant au niveau du temps consacré à chaque thème que l'ordre dans lequel elles l'ont fait (Dumont *et al.*, 2022). Le calendrier historique de vie est qualificatif, ce qui a donc permis de reconstituer la chronologie de leur parcours en plus de situer les transitions survenues pendant la période de leur développement étudiée, à propos de leur trajectoire familiale, éducative et de placement (Gherghel et Saint-Jacques, 2013).

Un formulaire de consentement (Annexe 3), précisant les modalités de l'entretien et l'engagement à la confidentialité, a été élaboré afin de protéger les participantes et d'établir un climat de confiance. Le formulaire leur a été préalablement envoyé par courriel afin de préparer le premier contact avec elles ayant aussi servi à expliquer le but de l'entretien et du projet, et de s'entendre sur le lieu de la rencontre, de préférence neutre, discret, calme, exempt de distraction et facile d'accès. Un deuxième contact téléphonique a permis de confirmer la date et le lieu de l'entretien la veille de celui-ci.

4.3.1 Déroulement de l'entrevue et présentation des thèmes

Afin de respecter le principe d'agentivité et de permettre aux participantes de raconter leur histoire à partir de leur propre point de vue, les entrevues ont été conçues de manière à favoriser une parole libre et réflexive, centrée sur leur expérience vécue, leur trajectoire et leur capacité d'agir dans un contexte souvent marqué par des contraintes.

4.3.1.1 Mise en confiance et repérage temporel à travers la scolarité

L'entretien s'ouvrait sur des questions portant sur le parcours scolaire des participantes, en s'appuyant sur le premier calendrier historique de vie (Annexe 2). Cette première étape avait pour objectif de situer les étapes marquantes de leur parcours dans le temps, tout en introduisant doucement la discussion grâce à un sujet généralement plus neutre. Des questions de relance étaient proposées pour encourager les participantes à se

décrire à différentes périodes de leur vie, en explorant leur perception d'elles-mêmes au fil du temps.

4.3.1.2 Exploration du parcours professionnel

Dans un second temps, l'accent était mis sur le parcours professionnel, avec des questions visant à cerner les emplois occupés ainsi que l'identité professionnelle perçue par les participantes. Ces éléments venaient enrichir la chronologie du parcours de vie et amorçaient une réflexion sur leur rapport au travail et à leur autonomie.

4.3.1.3 Retour sur le vécu de placement

Le troisième thème abordait le moment du placement dans le parcours de vie. Les questions invitaient les participantes à décrire les circonstances de leur placement et la manière dont elles se percevaient comme enfant placé. Cela permettait de revenir sur une période charnière du développement, souvent porteuse d'enjeux identitaires et émotionnels.

4.3.1.4 Comparaison entre le vécu pendant et après le placement

Cette section explorait les changements d'attitudes ou de perceptions de soi entre la période de placement et l'après-placement. Des questions étaient proposées sur la liberté de décision accordée aux participantes, sur les changements vécus au fil du temps, et sur leur positionnement face à leur propre autonomie durant ces périodes.

4.3.1.5 Portrait actuel de soi

La cinquième étape de l'entretien visait à construire un portrait actuel des participantes, en abordant leurs rôles sociaux (familial, professionnel, amical), leur gestion des émotions, et l'évolution de leur perception d'elles-mêmes. Ce segment visait à faire le lien entre passé et présent, en mettant en lumière les transformations personnelles survenues depuis la fin du placement.

4.3.1.6 Événements significatifs post-placement

L'entretien se poursuivait avec le deuxième calendrier de vie (Annexe 4), où les participantes étaient invitées à identifier les événements importants survenus depuis la fin du placement. L'objectif ici était de faire émerger les décisions clés, les prises de position et les tournants biographiques, tout en explorant le processus d'apprentissage de l'autonomie.

4.3.1.7 Degré d'autonomie dans différents domaines

La septième section portait spécifiquement sur la notion d'autonomie, abordée sous plusieurs angles : financier, affectif, émotionnel, fonctionnel, alimentaire et résidentiel. Des relances permettaient de comprendre comment cette autonomie s'était développée, et si des personnes de leur entourage avaient joué un rôle de soutien.

4.3.1.8 Lien entre placement et identité actuelle

La huitième étape explorait le lien perçu entre le vécu de placement et l'identité adulte actuelle. Cette partie visait à comprendre dans quelle mesure les participantes considéraient leur expérience comme ayant influencé leur développement ou leur transition à la vie adulte, de manière positive ou négative.

4.3.1.9 Facteurs influençant l'identité adulte au-delà du placement

Dans une perspective plus large, les participantes étaient invitées à réfléchir aux autres éléments ayant façonné leur trajectoire, en dehors du placement. Cela permettait d'élargir l'analyse à des influences sociales, relationnelles ou personnelles supplémentaires.

4.3.1.10 Projection dans l'avenir

Avant de conclure, l'entretien abordait les projets, rêves et aspirations futures des participantes, à l'horizon de cinq ans. Cette question visait à mettre en lumière leur agentivité et leur capacité à se projeter dans une trajectoire souhaitée, malgré les obstacles rencontrés.

4.3.1.11 Conclusion ouverte

L'entretien se terminait sur une question ouverte, offrant aux participantes l'occasion d'ajouter des éléments qu'elles jugeaient pertinents pour bien faire comprendre leur parcours. Cette dernière étape visait à valider leur expérience, en reconnaissant leur expertise narrative.

4.4 Méthodes d'analyse

Durant les entrevues, les parcours des participantes ont été représentés graphiquement à l'aide des calendriers historiques de vie à remplir par elles tout au long de l'entrevue. Ils ont servi de support à la collecte de données en fournissant un contexte en plus de permettre de faire des liens entre le parcours des participantes et leur transition à l'âge adulte. Ils ont

été uniformisés pour faciliter l’analyse. Ensuite, chaque entrevue a été codifiée en fonction d’une analyse de contenu thématique à l’aide du logiciel *NVivo*. Une grille de codification à la fois déductive et inductive a été préparée afin de codifier les données se rapportant aux objectifs de recherche. Cette grille a été conçue selon les grands thèmes abordés dans l’entrevue, d’abord issus des objectifs de la recherche, puis sous-catégorisés et redéfinis après la lecture des quatre premières entrevues. De plus, un arbre de code a permis de synthétiser et de disséquer les données transcris des verbatims des entrevues, tout en différenciant ou en combinant les données extraites selon le besoin. Cela a aussi permis de dégager des sous-thèmes déterminés à la suite de la lecture des extraits brut se retrouvant dans chacun des grands thèmes, afin de traiter les données qui ont émergé mais qui ne s’appliquent pas aux objectifs (Saldana, 2021). En plus des concepts de transition à la vie adulte et d’agentivité qui ont été transformés en arbre de code, les stades de développement et le concept de projection dans l’avenir de chaque participante ont été eux aussi conceptualisés en arbre de code afin de faire parler les données. Finalement, les données récoltées ont permis de mettre en lien leur parcours familial et les différentes victimisations qu’elles ont subies durant leur enfance, leur adolescence et à la suite de leur sortie de placement.

Ce chapitre a présenté les fondements méthodologiques ayant guidé la réalisation de cette recherche. En adoptant une approche qualitative axée sur les récits de vie, le projet visait à approfondir la compréhension de la transition à l’âge adulte chez les jeunes femmes ayant vécu un placement en protection de la jeunesse. Cette méthode a permis de faire émerger des voix rarement entendues dans les recherches traditionnelles et de valoriser leur expertise de vécu. Le choix d’un cadre théorique inspiré de la théorie du parcours de vie a offert une grille d’analyse sensible aux temporalités, aux événements marquants et aux contextes structurels façonnant les trajectoires individuelles. Les choix méthodologiques, bien qu’adaptés aux objectifs de la recherche, comportent aussi certaines limites, notamment en ce qui concerne la diversité de l’échantillon et les biais potentiels liés au recrutement et à la posture de l’étudiante-chercheuse. Ces éléments seront discutés dans le chapitre six de ce mémoire.

CHAPITRE 5

RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats obtenus à la suite des entretiens individuels réalisés auprès de sept jeunes femmes avec un vécu de placement hors de leur milieu familial lorsqu'elles étaient mineures. Les participantes sont d'abord présentées. Par la suite, les événements importants de leur parcours seront dépeints. Enfin, les stratégies agentives déployées seront mises en lumière.

5.1 Description des participantes

Toutes les participantes sont d'origine québécoise, ont vécu leur placement au Saguenay–Lac-Saint-Jean et sont âgées de 19 à 25 ans lorsqu'elles sont rencontrées. Au moment de l'entretien, elles ont toutes au moins un emploi et deux en cumulent deux. Le niveau de scolarité des participantes varie : deux d'entre elles sont en démarche pour obtenir leur diplôme d'études secondaires (DES) à l'école pour adultes, deux autres ont complété un diplôme d'études professionnelles (DEP), une a obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC), une a terminé un baccalauréat universitaire, et une autre est en voie de le compléter. Cinq participantes étaient en couple et cohabitaient avec leur partenaire, et deux étaient célibataires. Deux avaient eu un enfant et une vivait une première grossesse.

Comme le montre le tableau 1, la majorité des participantes a vécu le placement dans une famille d'accueil de proximité. Elles ont été confiées à des personnes ayant des liens significatifs avec elles. Notons qu'Emma¹ et Charlie sont deux sœurs qui ont été placées au même moment dans la même famille d'accueil. Une seule participante a fait l'expérience de centre de réadaptation, après avoir été préalablement placée dans une famille d'accueil de proximité, puis dans une famille d'accueil régulière, c'est-à-dire un milieu qu'elle ne connaissait pas avant son arrivée. La moyenne d'âge lors du premier placement était de 11,7 ans. Les participantes ont été placées pour la plupart vers la fin de l'école primaire ou au début de l'école secondaire, sauf pour Mélanie, qui a été placée au début de l'école primaire.

¹ Les pseudonymes sont utilisés pour toutes les participantes afin de protéger leur identité et la confidentialité tout au long du projet de recherche.

Enfin, elles ont toutes fait l'objet d'un placement jusqu'à leur majorité, malgré le fait qu'une participante ait fait un aller-retour dans son milieu familial à ses 17 ans.

Tableau 1. Expériences de placement selon chaque participante

Pseudonyme	Famille d'accueil régulière	Famille d'accueil de proximité	Centre de réadaptation	Âge au premier placement*	Moment du départ du milieu de vie alternatif
Charlie		X		15 ans	18 ans
Charlotte		X		12 ans	Ne s'applique pas*
Emma		X		11 ans	18 ans
Elysabeth		X		14 ans	19 ans
Josiane		X		12 ans	18 ans
Mélanie	X	X	X	7 ans	18 ans
Sophie*	X			11 ans	18 ans

*La participante vivait toujours dans sa famille d'accueil bien qu'elle ait atteint la majorité.

5.2 Les éléments significatifs de leur parcours de vie

Trois thèmes principaux sont ressortis, soit la notion de négligence et de violences subies ou constatées dans le milieu familial ayant mené au placement, le déroulement du placement et le processus de prise d'autonomie.

5.2.1 Négligence et violences ayant mené au placement

Les témoignages recueillis révèlent que l'exposition précoce à des contextes de violence, en particulier la violence conjugale, laisse des séquelles importantes sur la santé mentale des jeunes femmes, et ce, bien au-delà de leur passage dans les services de protection de la jeunesse. Trois des participantes ont évoqué des conséquences psychologiques persistantes liées à ces expériences, incluant des troubles anxieux, de la détresse émotionnelle et, dans un cas, un trouble de stress post-traumatique (TSPT) diagnostiqué. Charlotte, par exemple, évoque la chronicité de ses symptômes :

[...] ça va me suivre toute ma vie ce que j'ai vécu. Minimum une fois par semaine je fais des cauchemars par rapport à des trucs que j'ai vécus plus jeune, je le sais que ça va me suivre toute ma vie. J'ai un TSPT, j'ai plein de choses qui partiront jamais probablement. (Charlotte)

Par ailleurs, plusieurs participantes (n=3) ont relaté des situations de négligence parentale ayant mené à leur placement, notamment dans des contextes de dépendance ou d'incapacité parentale et éducative. Le récit de Sophie illustre ce type de trajectoire :

[...] ma mère m'a élevée toute seule mais un moment donné elle est tombée dans la drogue pis ça a dégénéré, je manquais de l'école pis je pense que c'est l'école qui a fait des signalements... Elle a fini par perdre ma garde pis j'ai été envoyée dans une famille d'accueil [...]. (Sophie)

Cependant, outre la négligence reliée à l'éducation montrée dans cet extrait, d'autres formes ont été rapportées, comme la négligence affective (n=2). En effet, certaines jeunes femmes ont rapporté que leurs parents ont été dans l'incapacité ou l'indisponibilité psychologique de répondre adéquatement à leurs besoins, ce qui les a menées à un placement en famille de proximité. Cette négligence vécue dans l'enfance a laissé une empreinte significative sur le développement personnel et émotionnel des participantes, influençant la manière dont elles se perçoivent à l'âge adulte. Pour certaines d'entre elles (n=3), ces expériences ont été des accélérateurs de maturité précoce, les contraignant à endosser rapidement des responsabilités normalement réservées aux adultes. Bien que cette prise en charge précoce ait parfois été perçue comme un facteur de développement d'autonomie et de force de caractère, elle s'est aussi accompagnée d'un sentiment de perte irréversible de l'enfance et d'un manque de légèreté dans les années formatrices. Charlotte illustre bien cette ambivalence lorsqu'elle affirme :

[...] C'est super positif pour la maturité, mais c'est tellement négatif parce que j'ai pas eu d'enfance pis aujourd'hui je le ressens [...]. (Charlotte)

Ce constat est partagé par d'autres, dont Charlie, qui a dû assumer un rôle de substitut parental auprès de ses jeunes sœurs durant un moment :

[...] Je m'assurais qu'elles [ses sœurs] allaient à l'école, qu'elles allaient bien et qu'elles avaient de bonnes notes à l'école et étaient bien [...]. (Charlie)

Ces témoignages mettent en lumière une forme de parentification causant une responsabilisation précoce. Ainsi, les propos des participantes révèlent une tension entre un développement accéléré et la dépossession d'une période d'insouciance, illustrant la complexité des effets de la négligence sur le développement identitaire et émotionnel des jeunes femmes issues du système de protection de la jeunesse.

5.2.2 Trajectoire de placement

La trajectoire de placement des sept participantes se caractérise par une certaine continuité et stabilité dans le temps. Elles ont majoritairement été hébergées dans un même milieu d'accueil, souvent un placement de proximité (n=6) jusqu'à leur majorité. Cette continuité a permis à plusieurs d'entre elles de développer un sentiment d'appartenance et de sécurité affective, conditions essentielles à leur développement personnel. Pour la majorité, l'intégration dans un milieu autre que celui d'origine mais situé au sein du réseau familial élargi (comme une tante ou une grand-mère par exemple), a favorisé une perception globalement positive de leur expérience en placement. Certaines participantes ont souligné l'importance des liens affectifs construits dans ces milieux, qui ont souvent servi de repères structurants durant leur adolescence. Malgré la présence occasionnelle de leurs parents biologiques au fil du parcours, ce sont les liens établis avec leur milieu d'accueil qui ont souvent pris une valeur centrale. Les participantes évoquent que les règles de vie, les attitudes éducatives et la disponibilité affective de leurs figures d'attachement en famille d'accueil ont eu une influence durable sur leur développement. Ces environnements ont permis, dans certains cas, l'acquisition de compétences relationnelles et émotionnelles difficiles à développer dans leur famille d'origine. Charlotte, par exemple, témoigne de l'impact transformateur de sa famille d'accueil :

[...] ils m'ont vraiment montré c'était quoi un papa pis une maman, c'était stable comme environnement fait que ça, ça m'a vraiment aidée à comme prendre conscience et prendre la place que je devrais vraiment avoir dans une famille. (Charlotte)

Les réponses à propos de leurs attitudes avant versus après le placement se sont révélées variées, cependant la grande majorité des participantes (n=6) a fait état de la façon dont le placement a influencé qui elles sont aujourd'hui. Les réponses varient de l'aveu de la recherche d'attention à la volonté de ne pas être remarquée. Cependant, toutes ont dénoté une évolution dans leur personnalité, ce qui les a menées à un changement d'attitude envers leur entourage autant professionnel que personnel. Aussi, le changement de milieu peut avoir eu un impact profond sur leur personnalité et leur développement. En étant placées dans un environnement protégé, exempt de violences physiques ou psychologiques, ces jeunes femmes se retrouvent dans un espace où elles peuvent enfin se détacher des dynamiques inadéquates qu'elles ont pu connaître dans leur milieu familial. Certaines (n=3) expliquent donc ce changement par le fait qu'elles étaient dans un milieu de vie exempt de violence

(n=1) ou de responsabilités (n=2), ce qui leur permettait de s'épanouir et développer leur individualité.

[...] je pense que j'avais peur de mon père je voulais pas qu'il se fâche comme avec ma mère. Mais quand j'ai déménagé chez ma tante, j'ai bin vu que c'était pas normal alors j'ai commencé à m'affirmer [...]. (Josiane)

Les participantes ayant été placées exclusivement en famille d'accueil de proximité (n=5) partagent une expérience marquée par un soutien soutenu et diversifié de la part de leur milieu d'accueil. Ce soutien s'est manifesté de différentes façons. Tout d'abord sur le plan émotionnel, à travers des liens affectifs stables et bienveillants. Ensuite sur le plan psychologique, par une présence rassurante et une reconnaissance de leurs besoins affectifs. Enfin, sur les plans éducatif et financier, notamment par un accompagnement dans la poursuite des études ou par l'aide matérielle fournie pendant et parfois même après le placement. Cette constance dans le soutien a permis à ces jeunes femmes de vivre leur parcours dans un environnement plus sécurisant, leur offrant des conditions favorables à la reconstruction identitaire et au développement de leur autonomie.

[...] depuis que je suis chez eux, [nom des parents d'accueil] m'ont toujours supportée dans ce que je vis, ils me demandent souvent si ça va quand ils voient que je *feele* pas, ils m'ont trouvé des suivis avec des psy pis plein d'affaires de même [...]. (Charlotte)

[...] ma marraine attend de rénover le chalet pour me donner les électros [...]. (Charlotte)

[...] [Au sujet de l'impact du soutien de sa tante dans ses études] C'est là que j'ai recommencé à prendre mes études au sérieux et j'ai vu le côté positif d'avoir changé d'école, je me suis fait une nouvelle amie plus studieuse que mes anciennes fréquentations avec qui j'ai commencé à mettre de la distance [...]. (Charlie)

[...] un soir je pense ça faisait presqu'un an on était chez ma tante et elle est venue me parler dans ma chambre et on dirait que par la suite il y a eu un lâcher prise énorme, elle m'a dit genre « tu sais tu peux me laisser t'occuper de toi tu n'as pas toujours à être forte pour tout le monde ». Je sais pas pourquoi, mais ça m'a comme libérée et j'ai commencé à pouvoir avancer. J'ai comme commencé à la laisser plus être l'adulte et ça m'a fait un bien fou. C'est là que j'ai recommencé à prendre mes études au sérieux et j'ai vu le côté positif d'avoir changé d'école, je me suis fait une nouvelle amie [...]. (Charlie)

Certaines participantes (n=3) ont souligné les effets positifs associés à un placement en famille d'accueil de proximité, en particulier en ce qui concerne le soulagement des responsabilités parentales précoce qu'elles assumaient avant leur placement. Pour plusieurs,

le fait d'être retirées d'un contexte familial instable leur a permis de retrouver une forme de légèreté qu'elles n'avaient pas ou peu connue auparavant. À ce titre, Charlie évoque de manière éloquente comment son intégration dans une famille d'accueil lui a permis de se dégager d'un rôle de parent de substitution qu'elle occupait auprès de sa fratrie. Elle décrit ce changement comme un tournant dans son développement personnel, ayant contribué à un rééquilibrage des dynamiques familiales et à la rencontre d'elle-même.

Ce vécu contraste avec celui des participantes ayant été placées dans une famille d'accueil régulière ou dans un centre de réadaptation, qui n'ont pas évoqué avoir reçu un tel soutien de la part de leur milieu de placement. Dans le cas de Mélanie, la pauvreté du soutien relationnel a mené à des difficultés d'entrée dans la vie adulte, elle qui a fait l'expérience de plusieurs milieux de vie différents jusqu'à sa grossesse à l'âge de 17 ans. Cependant, elle mentionne que le centre de réadaptation dans lequel elle a été placée vers la fin de son parcours lui a permis de vivre dans un milieu encadré qui lui a fourni les outils pour se créer un réseau de soutien efficace en cas de besoin.

[...] c'est à l'institut, j'ai accouché en [année de la naissance de son enfant], une journée avant mes 18 ans ça fait que je suis sortie peut-être 2 mois avant pi c'est l'institut qui m'ont aidée à faire des démarches pour m'aider à prendre des décisions, où aller chercher l'aide si j'en ai besoin, etc. En famille d'accueil j'ai pas vu ça. (Mélanie)

5.2.3 Processus de sortie de placement

5.2.3.1 La quête d'autonomie de certaines versus l'absence de désir d'émancipation pour d'autres

Les trajectoires d'autonomisation des participantes se révèlent marquées par une forte ambivalence et ne suivent pas un parcours linéaire. Pour certaines, la transition vers la vie adulte s'est imposée de manière abrupte et contraignante, comme dans le cas de Mélanie, qui a dû quitter le centre de réadaptation à 18 ans. Ce départ précipité a laissé peu de place à la planification ou à une préparation graduelle, recentrant son attention sur la gestion immédiate du quotidien, soit trouver un logement, assurer un revenu, et maintenir une certaine stabilité émotionnelle, souvent sans filet de sécurité.

À l'inverse, d'autres participantes ont vécu un départ plus progressif et soutenu, leur permettant de s'adapter à leur rythme. C'est le cas de Charlotte, qui, bien qu'autonome

financièrement, a choisi de demeurer chez sa tante tant qu'elle ne se sentait pas prête à voler de ses propres ailes. Pour elle, l'autonomie ne signifiait pas une indépendance immédiate, mais plutôt une transition planifiée et sécurisante. Charlotte nomme d'ailleurs l'augmentation du coût de la vie comme un facteur déterminant dans son choix de retarder son départ. Dans son cas, l'autonomie ne se résume pas à une indépendance immédiate, mais plutôt à une transition planifiée, sécurisante et adaptée à son rythme personnel.

[...] pas assez pour partir en appartement, je me tirerais dans le pied, mais je paie ma voiture, mon téléphone, toutes mes dépenses mais je serais pas prête à partir en appartement avec toute qui coûte plus cher qu'avant [...]. (Charlotte)

Par ailleurs, plusieurs participantes (n=6) ont exprimé un fort désir d'émancipation qui s'est manifesté dès leur première expérience d'autonomie. Pour la majorité d'entre elles (n=5), il s'agissait d'un choix volontaire, motivé par une volonté d'indépendance et de liberté après une période de vie marquée par des contraintes. Cette quête d'autonomie traduisait à la fois un besoin de se distancier du cadre du placement et une aspiration à reprendre le contrôle sur leur vie.

[...] je suis partie de chez ma tante à 18 ans, elle a été fine de me garder jusque-là mais j'avais besoin d'indépendance fait que je me suis pris un appart à [ville]. Je la vois encore, mais c'est pu elle qui s'occupe de moi. (Josiane)

Ces différentes expériences illustrent la diversité des façons dont les jeunes femmes composent avec leur réalité post-placement. Certaines sont projetées dans l'autonomie sans préparation suffisante, alors que d'autres, lorsqu'elles en ont la possibilité, exercent leur pouvoir d'agir en naviguant prudemment entre contraintes matérielles et aspirations futures. Cette complexité témoigne d'un rapport à l'autonomie à la fois nuancé, mouvant et intimement lié aux ressources personnelles et sociales de chacune.

5.3 Stratégies agentives

Les récits des participantes quant à leur parcours de vie témoignent d'une volonté affirmée de reprendre du pouvoir sur leur vie à la suite de leur sortie du milieu de placement. Les stratégies agentives qu'elles mettent en œuvre ne se limitent pas à une gestion du quotidien immédiat, mais s'inscrivent plutôt dans une dynamique de projet de soi orientée vers l'autonomie, la stabilité et la construction d'un avenir conforme à leurs aspirations. Après avoir quitté volontairement ou sous contrainte le milieu de vie alternatif, ces jeunes

femmes ont dû faire face à une série de décisions cruciales qui engageaient à la fois leur présent et leur avenir. Ce moment charnière les a amenées à poser des gestes concrets qui illustrent leur capacité d'agir, même dans des contextes marqués par l'incertitude ou la vulnérabilité.

Plusieurs participantes (n=4) ont ainsi misé sur l'éducation ou l'intégration professionnelle comme leviers d'émancipation. L'investissement dans les études ou le travail représente, pour elles, non seulement un moyen d'atteindre l'indépendance financière, mais aussi une manière de construire une identité adulte valorisante, en rupture avec les représentations stigmatisantes souvent associées aux jeunes issus du système de protection de la jeunesse. Ces choix témoignent d'une vision à long terme, où l'autonomie n'est pas perçue comme une rupture brutale, mais comme un processus de construction progressive, appuyé sur des objectifs personnels.

« Je travaille dans un restaurant comme serveuse et je fais des ongles et des cils quand ça me tente. Ça m'apporte de l'argent de plus [...], je préfère être travailleure autonome parce que je peux être créative et libre de faire mes horaires, et faire des ongles c'est vraiment ma passion. Ça me permet de voir des gens, de me faire de nouvelles amies. J'aime vraiment la femme que je deviens [...]. (Emma)

[En réponse à la question portant sur la façon dont elle perçoit sa réalité professionnelle] depuis que j'ai fini ma technique, je travaille à l'hôpital. Je suis rassembleuse, j'ai de l'énergie, mes collègues pi mes boss m'aiment bien. [...] les gens me le disent que c'est le fun travailler avec moi. (Sophie)

Par ailleurs, certaines participantes (n=3) ont choisi de rompre avec des relations jugées toxiques comme Josiane le mentionne, en coupant volontairement les liens avec des membres de leur entourage qui avaient des comportements de consommation problématiques. Ce type de stratégie implique des pertes parfois douloureuses, mais il est révélateur d'une volonté de créer un environnement plus sécurisant et propice à leur développement.

[...] j'ai décidé de changer d'amis, parce que je m'enfonçais dans la consommation pis je voyais que j'irais nulle part si je continuais (Josiane).

Enfin, d'autres participantes (n=2) ont exprimé les sacrifices émotionnels ou matériels associés à la décision ou à l'obligation de quitter le milieu de vie alternatif. Dans ces cas, l'agentivité se manifeste dans leur capacité à composer avec des contraintes tout en préservant un certain degré de contrôle sur leur trajectoire. Qu'il s'agisse de retarder ou

modifier certains projets personnels, de s'adapter à des conditions de logement précaires, ou de faire des choix de vie ou de carrière stratégiques, ces jeunes femmes démontrent une résilience marquée par la recherche d'un équilibre entre aspirations et réalité. C'est le cas de Mélanie qui a pris la décision de placer son enfant en adoption afin de lui offrir un avenir meilleur. Par le fait même, elle désirait reprendre le contrôle de sa destinée, en accord avec ses aspirations concernant son futur.

[...] ça été une décision dure pour mon futur parce que mon fils je l'ai fait adopter quand il a eu [âge], j'ai fait [nombre] tentatives de suicide, fait que c'est suite à ça que j'ai vu que j'étais pu capable pi que je devais prendre une grosse décision [...]. (Mélanie)

5.3.1.1 Décisions motivées par leur vécu familial

Des participantes ont démontré la volonté de ne pas reproduire certaines expériences vécues avec leurs parents en période pré-placement. Deux d'entre elles ont pris des décisions afin de ne pas reproduire ce qu'elles ont vécu auprès de leurs parents, ce qui démontre une influence sur leur agentivité. Charlotte a expliqué que le fait d'avoir vu sa mère éprouver des difficultés à conserver un emploi tout au long de sa vie a fait en sorte qu'elle est maintenant consciente des impacts que cela peut avoir pour elle.

[En faisant référence à la notion d'emploi] Ça par exemple je suis vraiment assidue ! Je peux pas me permettre de rater un chiffre, ça fait pas bonne impression. Si y'a des prochains emplois ça donne pas des bonnes références. J'ai tellement vu ma mère faire tout ce qui fallait pas quand j'étais jeune. (Charlotte)

Trois participantes ont exprimé leur souhait de ne pas retourner vivre avec leurs parents biologiques, tandis que les autres n'ont pas abordé cette question. Comme Charlie, certaines (n=3) ont manifesté le désir de rester dans leur famille d'accueil plutôt que de réintégrer leur milieu familial d'origine.

« Le moment le plus difficile a été en secondaire 4 quand ma mère commençait à aller mieux et elle voulait ravoir notre garde. Mes sœurs m'en voulaient de ne pas faire d'effort pour que ça marche et ça m'a beaucoup affectée sur mon estime. J'étais bien chez notre tante et je ne voulais pas ravoir toutes les responsabilités liées au fait de vivre avec elle ». (Charlie)

Certaines évoquent leur turbulence lorsqu'elles étaient enfants avant le placement, pour par la suite atteindre un état plus calme et réfléchi à mesure que le temps passait. Les raisons données pour expliquer ce changement de comportement varient d'une participante à une autre, mais plusieurs ont évoqué la crainte d'être déplacées dans un autre milieu de vie.

« J'ai toujours été turbulente, mais pendant le placement y'a fallu que je me calme parce que sinon j'allais changer de famille d'accueil pis je voulais pas... Fait que maintenant je me contrôle plus ». (Sophie)

5.3.1.2 Stratégies pour faire face aux contraintes financières

Les défis financiers auxquels les participantes ont été confrontées au moment de leur entrée dans la vie adulte ont eu un impact significatif sur l'ensemble de leurs trajectoires. La nécessité de subvenir à leurs besoins de base sans soutien familial ou institutionnel durable, a conditionné plusieurs de leurs choix et compromis. Toutes les participantes occupaient au moins un emploi au moment de l'entretien, et l'une d'entre elles en cumulait deux afin de répondre à ses obligations financières. Cela se révèle aussi comme une réponse en lien avec l'absence de filet social, limitant dans certains cas leur capacité à s'investir pleinement dans d'autres sphères de leur vie.

Deux participantes ont mentionné avoir dû accepter des emplois qui ne correspondaient ni à leurs intérêts ni à leur projet professionnel, simplement pour assurer leur subsistance pendant leurs études. Ce type de compromis souligne la tension entre aspirations personnelles et réalités économiques. Loin de constituer des choix pleinement libres, ces décisions illustrent les formes d'agentivité que les participantes ont mobilisées dans un contexte de précarité. Elles ont agi dans les marges de ce qui leur était accessible, en priorisant la stabilité financière comme condition préalable à la réalisation de leurs objectifs à long terme.

[...] j'ai toujours travaillé en allant à l'école parce qu'à 18 ans y'a fallu que je parte de chez ma famille d'accueil, fait que je suis déménagé dans un appart avec des coloc. À ce moment-là je travaillais dans la restauration, parce que c'était payant. (Sophie)

Sur le plan résidentiel, Sophie a dû opter pour la colocation afin de réduire ses dépenses tout en poursuivant ses études. Contrainte de quitter son milieu d'accueil à sa majorité, elle a dû jongler avec la recherche d'un logement abordable et d'un emploi temporaire pour subvenir à ses besoins, tout en maintenant le cap sur son projet scolaire. Au moment de l'entrevue, Josiane devait demander de l'aide à certains organismes afin de subvenir à ses besoins de façon temporaire et réussir à boucler ses fins de mois :

[...] vu que je suis encore aux études je travaille moins que je pourrais fait que c'est plus difficile d'arriver mais je m'organise. [...] Je mange pas aussi bien que je devrais parce que j'ai pas beaucoup de sous, mais des fois j'ai de l'aide d'organismes, ça aide. (Josiane)

5.3.1.3 Stratégies face aux contraintes vécues dans leur trajectoire scolaire

L'agentivité déployée par ces jeunes femmes n'est pas uniquement déterminée par leur passé ni par la façon dont elles se projettent dans le futur. Toutes ont pris des décisions concernant leur avenir scolaire, que ce soit à propos d'une poursuite des études (n=4) ou d'une reprise du parcours éducatif après avoir pris une ou des pauses (n=3), volontaires ou non. Les pauses sont survenues vers la fin du parcours de niveau secondaire pour deux participantes, une l'expliquant par ses difficultés reliées à son diagnostic de TDA, l'autre par son taux d'absentéisme. Pour la troisième, la pause est survenue après la tentative d'obtenir un DEP.

[...] Après ça j'ai commencé mon DEP... je me cherchais. [...] J'ai fait un bon 4 ans d'arrêt d'école après parce que j'étais pas prête. [...] Un jour j'ai décidé de réessayer de faire mon secondaire mais aux adultes, j'ai pas terminé, j'ai laissé passer un bon 3 ans encore, pi quand ma grand-mère est décédée en CHSLD, j'ai décidé de faire un autre DEP pis depuis ce temps-là je suis rendue préposée aux bénéficiaires. (Mélanie)

5.3.1.4 Stratégies utilisées quant aux contraintes associées à la maternité

Chez certaines participantes (n=2), l'expérience de la maternité a également représenté un tournant significatif dans l'affirmation de leur agentivité. Être mère a non seulement intensifié leur sentiment de responsabilité, mais aussi ravivé un fort désir de rupture avec les dynamiques néfastes du passé. Pour ces jeunes femmes, la parentalité est apparue comme un moteur d'engagement vers un avenir plus stable, tant pour elles-mêmes que pour leur enfant. Cette responsabilité les a poussées à prendre des décisions structurantes, telles que le retour aux études, la recherche d'un logement stable, ou encore l'éloignement volontaire de milieux jugés néfastes.

Selon Mélanie, le manque d'appui dans son réseau de soutien social a constitué une contrainte importante à son projet familial. Elle qui n'a pas pu bénéficier du soutien familial qui aurait joué un rôle essentiel dans la réponse à ses besoins de soutien dans sa parentalité, tels que l'écoute, les conseils et l'aide dans la réalisation de certaines tâches, a dû réfléchir à l'intérêt de son enfant en décidant de le placer en adoption. Sa transition à la vie adulte a été marquée par la reprise de pouvoir que cette décision lui a permis d'obtenir, par la mise en action et son engagement envers le projet d'amélioration de ses conditions de vie. Faire des choix, prendre des décisions et en assumer les responsabilités ont fait partie de ses priorités

d'action qui ont renforcé son pouvoir d'agir et lui ont permis de faire un retour à l'école et ultimement de se trouver un emploi correspondant au diplôme obtenu.

[...] la décision de faire adopter mon gars va me suivre toute ma vie mais je me suis battue jusqu'à la fin pour pouvoir avoir un futur [...]. (Mélanie)

Par ailleurs, les participantes ont adopté des stratégies agentives variées pour reconstruire leur trajectoire et se projeter dans l'avenir de manière positive. Ces stratégies ont été fondées sur une résilience remarquable et un désir de s'émanciper des contraintes passées, qu'elles soient familiales, sociales ou institutionnelles. Elles ont développé une vision proactive de leur avenir pour sécuriser une indépendance financière, personnelle et familiale. L'engagement dans des réseaux de soutien, qu'ils soient familiaux, amicaux ou institutionnels, a également joué un rôle clé dans la construction de leur autonomie, leur permettant d'élargir leurs horizons sociaux et de surmonter les obstacles. Par ailleurs, certaines (n=2) ont investi dans des projets personnels, créatifs ou entrepreneuriaux, en cherchant à créer des opportunités de réussite à la fois concrètes et symboliques, leur permettant de subvenir aux besoins de la famille qu'elles ont créé.

[En réponse à la question à propos de son autonomie financière durant la grossesse] dernièrement j'ai créé un service d'aide aux devoirs qui me permet de gagner des sous pis en même temps mettre en pratique ce que j'apprends à l'école en plus d'aider des jeunes qui ont plus de difficultés, j'aime vraiment ça ! [...] (Elysabeth)

En cultivant une identité affirmée, elles ont redéfini leur futur, refusant de se laisser définir uniquement par leurs expériences passées, mais choisissant de les transformer en leviers pour leur émancipation.

Tout dépendant de la situation, des décisions ont dû être prises tout au long de leur parcours de placement, ces décisions étant basées sur leurs désirs mais parfois à partir d'obligations. La notion d'agentivité est particulièrement pertinente dans le contexte des jeunes placées en famille de proximité par rapport à celle qui a vécu un placement dans un autre type de milieu. Pour les premières, la proximité relationnelle a favorisé une plus grande marge de manœuvre dans les décisions liées à la scolarité, à la maternité ou aux relations personnelles, renforçant ainsi le sentiment de contrôle sur sa propre trajectoire. Pour la seconde, les sacrifices à faire ont été plus grands pour elle, étant donné les dynamiques plus

normatives des milieux institutionnels, où les possibilités d'exercer son agentivité sont plus restreintes.

5.4 De la trajectoire de placement à la perception de soi actuelle : influences sur le parcours de vie

Les réponses des participantes à certaines questions ont mis en lumière leur capacité à se projeter de manière positive dans leur vie adulte, une capacité exprimée par la majorité d'entre elles (n=6). Cette projection optimiste s'est manifestée à travers l'expression d'un espoir tangible, soutenu par la conviction qu'elles possédaient les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs qu'elles s'étaient fixés. Qu'il s'agisse d'achever un parcours scolaire, de trouver un emploi stable, d'assurer la stabilité de leur logement ou de bâtir une famille dans des conditions sécurisantes, les participantes ont exprimé leur détermination à construire un avenir meilleur que celui qu'elles avaient connu jusque-là.

« J'ai toujours aimé le système de santé. Un DEP c'est la chose pour moi. [...] À 21 ans je pourrais même aller à l'université ! [...] Avec mon cours je me rends compte que je suis capable. C'est facile, j'ai jamais en bas de 98 %, j'ai vraiment des belles notes pis c'est tellement motivant. Je pourrais bien réussir comme infirmière auxiliaire ». (Charlotte)

« Mes rêves c'est de finir mes études, idéalement en orthophonie pis être à mon compte pour avoir toute mon indépendance ». (Elysabeth)

Ces projections ont donc majoritairement été nommées en lien avec l'avenir professionnel (n=5), mais également amoureux (n=1) et familial (n=2). Deux participantes ont également ajouté une autre aspiration, à savoir leur désir de voyager.

Plusieurs stratégies ont été utilisées au fil de leur parcours et même après, comme le démontre leur participation à l'étude qui constitue en soi une de ces stratégies, tel que souligné par Mélanie à la toute fin de l'entretien.

[Le fait d'avoir été placée] ça veut pas dire qu'on peut s'apitoyer sur notre sort, y'en a qui pourraient. Moi je vois ça d'une façon qu'on peut s'en sortir, on peut être plus fort qu'on pense, qu'on peut le partager comme je le fais [...]. (Mélanie)

Les participantes se sont toutes dites satisfaites de qui elles étaient aujourd'hui, malgré les obstacles rencontrés lors de leur parcours, et elles avaient dorénavant une opinion positive d'elles-mêmes, alors que certaines (n=3) se décrivaient négativement lorsqu'elles parlaient d'elles à l'enfance ou à l'adolescence. Les sept participantes ont fait état de leur persévérance

concernant leur parcours scolaire, et trois avaient des aspirations supplémentaires concernant leur avenir au niveau professionnel ou des loisirs, mais toutes étaient fières de ce qu'elles étaient devenues. Deux ont également mentionné leur satisfaction et leur émerveillement de pouvoir vivre la maternité, tout en laissant leurs traumatismes passés derrière elles.

[En réponse à la question à propos de ce qui lui plaît maintenant en elle] Ma bonne humeur qui est contagieuse je crois parce qu'avant j'étais tellement instable émotionnellement que j'avais souvent l'impression que j'apportais beaucoup de noirceur autour de moi. (Charlie)

[En réponse à la question à propos de ce qui lui plaît maintenant en elle] Je dirais en fait où je suis rendue dans la vie, avec tout ce que j'ai vécu j'aurais pas pensé être là aujourd'hui. (Charlotte)

[...] tu m'aurais dit dans 10 ans : à 14 ans qu'à 24 ans tu vas être bien, avec un chum qui t'aime dans une relation facile avec un premier bébé pis tout va bien aller, je voyais juste du noir, fait que je suis contente. (Elysabeth)

Ces trois participantes ont évoqué des transformations positives dans leur personnalité, attribuées en grande partie au soutien reçu au cours de leur parcours de placement. Elles ont notamment décrit un adoucissement de leur caractère, traduisant une capacité accrue à gérer leurs émotions, à développer de l'empathie et à adopter une attitude plus conciliante dans leurs relations interpersonnelles. Cette posture optimiste ne nie pas les obstacles, mais s'inscrit plutôt dans une logique de résilience et d'agentivité, où les difficultés passées deviennent des moteurs de changement et de motivation.

Les principaux événements significatifs qui émergent du parcours de vie des participantes sont intimement liés à leur vécu familial, à leur expérience en placement et à leur quête d'autonomie. Cette recherche d'autonomie se manifeste notamment à travers diverses stratégies agentives, qui traduisent leur volonté de reprendre du pouvoir sur leur trajectoire et d'affirmer leur identité au-delà des contraintes vécues. Ainsi, les résultats mettent en lumière la complexité des expériences des participantes, tout en révélant leur capacité à négocier leur place dans le monde social.

CHAPITRE 6

DISCUSSION

La transition à l'âge adulte peut parfois être une période tumultueuse pour l'ensemble des jeunes qui la traversent, car ils naviguent à travers une panoplie d'expériences nouvelles et de responsabilités croissantes (Benaguida *et al.*, 2022) ; ces responsabilités étant adaptées à leur projet de vie et s'intégrant majoritairement dans les sphères professionnelles et personnelles. C'est également une période où les choix et les décisions commencent à définir l'identité de chacun, et où les jeunes tentent de trouver leur place dans le monde (Benaguida *et al.*, 2022). À la lumière des résultats obtenus, cette réalité est d'autant plus présente dans la vie des jeunes femmes qui ont vécu un placement lors de leur parcours de vie, en raison de leurs expériences passées. Dans leur cas, le passage de la dépendance familiale à l'indépendance à l'âge adulte se trouve complexifié, puisqu'elles ont déjà vécu une rupture avec leur milieu d'origine. Leur transition se retrouve donc parsemée de défis supplémentaires, où elles ont dû apprendre à gérer leur autonomie fonctionnelle, leur santé, de même que leurs relations interpersonnelles de façon parfois précipitée (Benaguida *et al.*, 2022).

Cette étude voulait apporter un éclairage sur la question de la transition à l'âge adulte des jeunes femmes ayant séjourné en centre jeunesse ou en famille d'accueil ainsi que de développer une meilleure compréhension de leur réalité. Rappelons que la grande majorité des participantes (n=6) a été placée en famille d'accueil de proximité à la suite de l'exposition à la violence conjugale ou encore à la négligence. À l'aide de la théorie des parcours de vie et par des entrevues semi-dirigées, la façon dont la trajectoire de placement s'insère dans leur parcours de vie, influence, facilite ou fait obstacle à leur transition à l'âge adulte ainsi que les stratégies déployées pour atteindre l'autonomie, stabiliser leurs conditions de vie et surmonter l'adversité ont été identifiés, explorés et documentés.

Selon leurs propos, la majorité des participantes (n=6) a, durant un certain moment, fait l'expérience d'un milieu de placement stable. Elles ont été intégrées dans un environnement qui leur a permis de se centrer sur leur propre développement et d'opérer certains changements d'attitudes qu'elles qualifient de positifs. Enfin, plusieurs études pointent vers le fait que la préparation à l'autonomie occupe une place modeste dans le projet de vie des

jeunes placées, alors qu'elle pourrait devenir une garantie de stabilité (Commission Laurent, 2021). Un désir d'indépendance en regard aux soutiens disponibles et offerts par les familles d'accueil de proximité était présent dans la majorité des témoignages, ces participantes ignorant les offres de soutien qu'elles ont eues de la part de leur milieu de vie alternatif pour organiser par elles-mêmes leur projet d'émancipation et d'autonomie.

Dans ce chapitre, seront davantage explorées l'influence de l'entrelacement des trajectoires de négligence et de placement sur la transition à la vie adulte, l'agentivité, les forces et limites de l'étude ainsi que les recommandations pour la pratique et les perspectives de recherche.

6.1 L'influence de l'entrelacement des trajectoires de violence familiale et de placement sur la transition à la vie adulte

Selon Rushton et Brown (2021), la famille d'accueil joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne des jeunes placés, ayant une influence et une autorité considérables sur elles et sur leurs relations. La qualité des relations avec la ou les familles d'accueil joue un rôle crucial dans le parcours de vie des participantes. Les familles d'accueil de proximité qui sont aimantes, attentionnées et stables, offrent un milieu de vie sûr et sécurisant aux jeunes femmes ayant vécu des traumatismes ou encore de la négligence auparavant. Cette source de soutien et de stabilité essentielle au développement a pu influencer positivement leur perception des relations familiales en général. De plus, ces expériences passées, conjuguées à la qualité de l'encadrement offert, jouent un rôle majeur au moment de la sortie de placement, influençant la transition vers l'autonomie et la manière dont elles abordent leur vie adulte. Ces dimensions seront explorées plus en détail à travers l'analyse des trajectoires influencées par le type de milieu de vie alternatif, des conséquences du vécu de négligence sur la suite du parcours, ainsi que de l'influence du placement sur les conséquences du vécu de violence.

6.1.1 Des trajectoires influencées par le type de milieu de vie alternatif

Selon la perspective du parcours de vie, le cheminement des jeunes femmes placées en protection de la jeunesse se construit à travers une succession de transitions, d'événements et de contextes sociaux qui influencent leur trajectoire à long terme. Ces participantes ont connu des parcours variés, façonnés par les modalités de placement et par les environnements

dans lesquels elles ont évolué. Les différences entre les placements de proximité et les milieux plus institutionnels, tels que les centres de réadaptation ou les familles d'accueil régulières, ont eu des répercussions significatives sur leur perception de la sortie de placement, vécue tantôt comme une continuité rassurante, tantôt comme une rupture abrupte. Bien que toutes aient été placées jusqu'à leur majorité, leurs passages vers l'autonomie se révèlent multiples et non linéaires, fortement influencés par la nature du milieu d'accueil et les conditions entourant la fin du placement. Certaines, comme Charlotte, ont bénéficié d'une transition progressive et sécurisée, qui s'inscrit dans une continuité relationnelle favorisant un sentiment de stabilité. D'autres, comme Mélanie, ont été confrontées à une autonomie imposée dans l'urgence, marquée par une discontinuité brutale. Ces trajectoires illustrent la place centrale de l'agentivité dans leur parcours : la capacité à se positionner et à agir malgré les contraintes vécues. Les jeunes placées en famille de proximité ont généralement disposé d'une plus grande latitude décisionnelle, renforçant ainsi leur sentiment de contrôle et leur pouvoir d'agir. Ces résultats mettent en lumière la complexité et la singularité des parcours de vie des participantes, tout en révélant leur capacité d'adaptation et leur volonté de reprendre en main leur trajectoire, malgré les expériences de négligence ou de maltraitance et les contraintes structurelles rencontrées.

Ces placements ont permis une certaine stabilité et ont offert un cadre plus familier, favorisant ainsi une sortie plus sereine et progressive vers l'autonomie. Selon Carpenter (2019), les placements de proximité, en permettant aux jeunes femmes de rester connectées à leur réseau social et familial, facilitent non seulement la transition vers l'autonomie, mais contribuent également à renforcer leur sentiment d'appartenance et de continuité identitaire. Dans ces contextes, Charlotte, Charlie et Emma bénéficient d'un accompagnement plus personnalisé et d'un soutien affectif constant, éléments essentiels pour développer une base sécurisante à partir de laquelle elles peuvent explorer leur autonomie de manière graduelle. Carpenter (2019) souligne aussi que ces conditions favorisent le développement de compétences psychosociales clés, telles que la capacité à prendre des décisions et à se projeter dans l'avenir. Ainsi, ces jeunes femmes témoignent d'une plus grande confiance en elles et en leurs capacités à se réinsérer socialement après le placement. La proximité relationnelle et la stabilité offerte par ces milieux apparaissent comme des leviers puissants pour soutenir

un passage réussi vers la vie adulte et réduire les risques d'isolement ou de ruptures brutales souvent associés aux sorties de placement plus institutionnelles.

À l'opposé, celles qui ont vécu en centres de réadaptation ou dans des familles d'accueil régulières, comme Mélanie et Sophie, ont exprimé une expérience plus complexe et parfois plus abrupte de la sortie de placement. Selon la théorie du parcours de vie, ces points tournants s'inscrivent dans une trajectoire façonnée par l'enchaînement d'événements et la disponibilité des ressources au moment du passage à l'âge adulte. Les contextes institutionnalisés, caractérisés par un encadrement strict et des normes rigides, peuvent limiter la capacité d'autodétermination des jeunes et accentuer la vulnérabilité lors des transitions critiques (Lamy *et al.*, 2021). Dans le cas de Mélanie, son parcours ne s'est pas traduit par un sentiment de déconnexion, mais plutôt par un manque d'infrastructures de soutien au moment décisif de la sortie. L'absence de ressources adaptées à cette étape charnière l'a confrontée à des décisions difficiles et à une prise en charge précoce de responsabilités majeures, notamment en matière de logement, de stabilité financière et de maternité. Ainsi, dans une perspective de parcours de vie, la sortie de placement apparaît non seulement comme une transition majeure, mais aussi comme un point tournant exposant les jeunes femmes à des ruptures potentielles lorsqu'elles ne sont pas accompagnées par un filet social et institutionnel suffisant. Bien que cette sortie puisse représenter, pour certaines, une libération des contraintes institutionnelles, elle peut aussi se traduire par des défis importants et une précarité accrue, soulignant l'importance de considérer le contexte global dans lesquels ces transitions s'inscrivent.

Les stratégies d'émancipation des jeunes femmes en sortie de placement ont varié en fonction de ces parcours. Charlotte, Charlie, Emma, Josiane et Elyzabeth ont eu la possibilité de plus facilement s'engager dans des projets sociaux ou professionnels grâce à un réseau de soutien qui leur était déjà accessible, alors que Mélanie et Sophie ont pu être contraintes de reconstruire leur réseau, ce qui a pu rendre leur insertion plus complexe. Ces trajectoires de sortie montrent bien qu'une approche différenciée des jeunes en protection de la jeunesse, prenant en compte la diversité de leurs expériences de placement, est essentielle pour favoriser des transitions réussies.

6.1.2 Les conséquences du vécu de négligence : du placement à la sortie

L'influence du vécu de négligence et de la parentification sur le développement psychologique et émotionnel s'inscrit dans une dynamique complexe et durable, façonnant profondément les trajectoires de vie des individus (Dorsey et Conroy, 2020). Selon la théorie du parcours de vie, ces expériences précoces agissent comme des points tournants qui orientent la façon dont les jeunes femmes perçoivent leur environnement social et interagissent avec autrui tout au long de leur trajectoire. Ces deux expériences sont souvent interreliées, car plusieurs jeunes adultes ayant vécu de la violence ou de la négligence associent directement leur parentification à ce contexte de violence, illustrant ainsi la manière dont les événements s'enchaînent et se renforcent mutuellement (Tomeny *et al.*, 2023). Dans ces situations, les effets psychologiques et émotionnels sont d'autant plus complexes, car les jeunes femmes doivent composer avec des traumatismes profonds tout en assumant des rôles familiaux inappropriés pour leur âge et leur stade de développement (Tomeny *et al.*, 2023). L'impact de ces expériences varie selon le contexte social et les ressources disponibles à des moments clés, influençant la capacité des participantes à s'ajuster et à se reconstruire.

Dans les cas de Charlotte et Charlie, le placement dans un milieu de vie alternatif a joué le rôle d'un point tournant positif (*turning point*), leur permettant de se soustraire à l'état de parentification et de se dégager de responsabilités émotionnelles et fonctionnelles disproportionnées. Ce milieu d'accueil a offert une pause protectrice, favorisant un réinvestissement dans leur propre développement et leur bien-être. Il a également permis l'établissement de relations plus saines avec des figures d'autorité et des pairs, compensant ainsi les carences antérieures en matière de soutien affectif et social.

Dans une perspective de parcours de vie, le placement a offert un environnement plus stable et sécurisant, agissant comme un moment critique pour réorienter leur trajectoire. Cette stabilité leur a permis d'initier un processus de guérison, d'investir dans leur identité et de reprendre un chemin de développement mieux aligné avec leur âge et leurs besoins évolutifs. Ainsi, ces expériences soulignent l'importance des contextes et des soutiens rencontrés à des moments charnières pour favoriser une réorganisation positive du parcours de vie.

Même si les conséquences de la négligence vécue ont pu être atténuées par le placement, il n'en demeure pas moins que ces expériences ont marqué le parcours des participantes, influençant de manière significative la façon dont elles ont vécu leur sortie du

placement. Cette transition, bien qu'administrativement définie par l'atteinte de la majorité ou la fin d'un mandat de protection, s'est souvent révélée être une période charnière émotionnellement et symboliquement. Pour plusieurs, telles que Mélanie qui a dû prendre la décision de placer son fils en adoption, Charlotte et Charlie qui ont subi les impacts de la parentification et Josiane pour qui l'univers de la drogue a eu des impacts sur son parcours scolaire, cette étape a représenté non seulement une sortie physique du milieu d'accueil, mais a également pu offrir une réflexion en lien avec les impacts de leur passé familial.

Certaines participantes ont exprimé leur reconnaissance envers le cadre structurant et sécurisant de leur milieu de placement, en comparaison aux sentiments d'abandon ou d'insécurité antérieurement vécus dans leur famille d'origine. Ces récits convergent vers l'idée que les traumatismes précoce, qu'ils soient liés à la négligence ou à la maltraitance peuvent compromettre la capacité à se sentir en sécurité et à nouer des liens durables, même dans les environnements les plus soutenants (Anda *et al.*, 2006 ; Cyr, 2020).

D'autres participantes, telles que Sophie et Mélanie par exemple, ont décrit cette transition à la vie adulte comme une occasion d'émancipation. Désireuses de tourner la page sur des dynamiques familiales dysfonctionnelles, certaines ont exprimé une volonté claire de prendre leur distance avec leur famille biologique. Cette volonté d'agir sur leur trajectoire témoigne d'un exercice d'agentivité (Hitlin et Elder, 2007). Dans ces cas, la sortie de placement devenait une affirmation d'indépendance et un moment de réappropriation de soi.

Le vécu de maltraitance a également façonné la manière dont certaines participantes ont abordé la prise d'autonomie. Charlie et Charlotte ont évoqué une maturité acquise précocement en raison de responsabilités assumées dès l'enfance, comme prendre soin de leurs frères et sœurs ou pallier les manquements parentaux (Dariotis *et al.*, 2023). Cette forme de parentification a contribué à structurer leur rapport à l'âge adulte, car pour elles, la transition était perçue comme la continuité d'un rôle déjà endossé depuis longtemps, et non comme un passage (Tomeny *et al.*, 2023).

Par ailleurs, plusieurs participantes ont témoigné des séquelles psychologiques de la maltraitance : symptômes de stress post-traumatique, troubles anxieux, perturbations du sommeil, méfiance envers autrui. Ces effets, documentés dans la littérature (Paquette *et al.*, 2017 ; Schneider *et al.*, 2021), ont parfois compliqué la transition, limitant leur capacité à

solliciter du soutien ou à établir des relations de confiance avec les ressources d'aide. Ce contexte a accentué les risques d'exclusion sociale ou d'instabilité résidentielle après la fin du placement.

En somme, les expériences de négligence et de maltraitance vécues durant l'enfance, tout comme le contexte entourant la période de placement, ont façonné de manière déterminante la façon dont les participantes ont vécu et interprété leur sortie de placement. Loin de constituer un simple changement administratif, cette étape représente un véritable point tournant (Elder, 1998) dans leur parcours de vie. En effet, elle constitue un moment charnière où s'opèrent d'importantes reconfigurations identitaires et relationnelles, nécessitant un accompagnement particulièrement attentif et adapté. Reconnaître la sortie de placement comme une étape cruciale oblige à tenir compte des trajectoires antérieures, des traumatismes accumulés et des ressources disponibles, afin de soutenir une transition qui soit réellement sécurisante, progressive et porteuse de sens.

6.2 Agentivité

La façon dont les participantes ont vécu et interprété leur parcours, incluant les expériences de négligence, de maltraitance et la sortie de placement, révèle leur capacité d'agir et de se positionner face aux épreuves. L'agentivité est parfois confondue avec la motivation, la personnalité, l'autonomie ou encore la résilience. Cependant, bien que les personnes démontrant de l'agentivité possèdent bon nombre de ces caractéristiques, ce n'est pas uniquement une question de motivation ou de traits psychologiques. Il s'agit plutôt de ressources que les personnes développent et qui varient selon leur place en société et le parcours de vie (Bandura, 2020). Rappelons que selon Bazzani (2023), trois formes de résultats peuvent découler de l'agentivité, en fonction de la relation entre l'individu et son contexte social : l'adaptation aux structures existantes, l'autonomie qui permet de personnaliser les normes, et enfin, la capacité de transformer les structures sociales contraignantes. Les deux premiers types sont ressortis dans tous les témoignages, chacune à leur façon.

6.2.1 Adaptation

L'agentivité des jeunes placés en famille d'accueil peut parfois être entravée par divers facteurs tels que les traumatismes passés, les troubles émotionnels ou comportementaux ou

encore les difficultés d'adaptation à leur nouvel environnement (Longo *et al.*, 2024). Les stratégies et les choix des participantes ont été influencés par les contraintes ou les opportunités découlant des structures et des institutions de l'environnement avec lesquelles elles ont dû composer. Les contraintes ont été variées, toutes les participantes ayant pris des décisions concernant leur avenir scolaire, que ce soit en poursuivant des études ou en reprenant un parcours éducatif après une ou des pauses, volontaires ou non. La maternité et la pauvreté des réseaux de soutien social ont également constitué des contraintes importantes dans le processus d'agentivité, tout comme les contraintes financières.

Dans le but de s'adapter à ces contraintes, toutes les participantes ont exprimé leur capacité d'agir de manière autonome et intentionnelle pour influencer leur propre vie. Toutes ont fixé des objectifs précis, notamment à propos de la scolarité et du logement, afin de donner une direction claire à leurs actions, à court et à long terme afin d'atteindre un certain niveau de vie. Elysabeth, Charlotte, Charlie et Sophie ont également usé de planification stratégique lorsqu'elles ont élaboré un plan d'action afin d'atteindre leurs objectifs et allouer les ressources de temps et d'argent efficacement. La grande majorité, soit Elysabeth, Charlotte, Charlie, Sophie, Mélanie et Emma, a aussi développé des compétences en investissant dans l'apprentissage continu à travers la formation professionnelle, également dans le but d'atteindre un certain niveau de vie.

Elles ont manifesté le désir de prendre des décisions autonomes concernant leur propre vie et l'ont fait de façon éclairée, en revendiquant leur besoin d'autonomie et d'autodétermination. Pour cela, elles ont pris conscience de leurs propres désirs, besoins et valeurs, en identifiant ce qui les motivait réellement, ou ce qu'elles ne voulaient pas reproduire. Ces choix significatifs ont impliqué d'accepter le risque tout en cultivant la confiance en leurs capacités à faire face aux défis qui pourraient se présenter. On peut penser ici à Charlie et Emma qui ont fait le choix de quitter la famille de proximité, même si elles avaient l'opportunité d'y demeurer après leur majorité. En agissant de manière autonome et intentionnelle à travers ces stratégies, elles ont non seulement influencé positivement leur propre vie, mais ont aussi développé une capacité accrue à faire face aux défis.

Malgré les défis et traumatismes auxquels elles ont été confrontées, elles ont démontré une résilience et une force intérieure les poussant à reprendre du contrôle sur leur vie.

L'agentivité de ces jeunes femmes s'est manifestée à travers leur capacité à surmonter des difficultés et à poursuivre leurs objectifs malgré les obstacles rencontrés au niveau de l'emploi, du logement et de la scolarité, notamment. Des facteurs clés les ont aidées à faire face et à surmonter les adversités, comme la présence d'adultes significatifs tels que leurs parents d'accueil dans la famille de proximité, et où elles ont retrouvé une source de soutien stable, ainsi que la possession de compétences sociales et scolaires. Ces éléments jouent un rôle crucial dans la construction de la résilience chez les jeunes placées, leur permettant de développer des stratégies adaptatives face aux défis rencontrés (Luthar et Cicchetti, 2000).

De nombreuses jeunes placées démontrent une capacité remarquable à développer des traits positifs, tels que la persévérance, l'optimisme et une forte orientation vers des objectifs, et ce, malgré des expériences traumatiques précoces (Masten et Reed, 2022). Selon la théorie du parcours de vie, ces caractéristiques s'inscrivent dans un processus de résilience qui se construit à travers une succession d'événements et de transitions clés, où chaque contexte et chaque interaction sociale contribuent à façonner la trajectoire individuelle (Elder, 1998). Ainsi, les environnements de soutien offerts par certaines familles d'accueil ont agi comme des points tournants, favorisant un réalignement positif du parcours. En offrant un cadre stable, des opportunités éducatives et des expériences sociales enrichissantes, ces milieux ont permis aux participantes de renforcer leur agentivité. L'investissement soutenu dans leur potentiel et la présence d'un accompagnement continu ont contribué à transformer ces trajectoires vulnérables en parcours plus favorables, propices à l'épanouissement personnel et à la réussite à long terme.

6.2.2 Autonomie

Cette agentivité s'est également manifestée par la volonté de quelques-unes, telles Charlotte, Charlie et Mélanie de transformer leur expérience de placement en source de force et de croissance personnelle. Malgré les circonstances difficiles, ces dernières ont un potentiel d'influencer positivement leur propre vie et leur environnement. Confrontées à des transitions familiales et à des ruptures de continuité dans leur éducation et leurs relations, elles ont fait face à des défis uniques qui ont pu influencer leur développement. Ce faisant, leur motivation intrinsèque à réussir leur parcours d'autonomisation a été d'une importance fondamentale dans ce processus. Comme le montrent Deci *et al.* (2017) dans leur étude à

propos de la motivation intrinsèque et l'autodétermination, celles qui se sont senties autonomes dans leurs choix et actions ont été plus susceptibles de s'engager pleinement et de manière proactive dans leur développement personnel, ce qui a renforcé leur capacité à surmonter les obstacles et à atteindre leurs objectifs.

Des participantes ont exprimé avoir perçu l'entrevue comme une occasion de partager leur expérience de vie et de contribuer à une meilleure compréhension du vécu en placement. Pour Charlotte et Mélanie, cet espace a permis une mise en récit de leur parcours, ce qui semble avoir facilité une certaine prise de recul sur les événements vécus. La littérature en psychosociologie et en travail social reconnaît que la narration de soi peut jouer un rôle structurant dans l'organisation du récit de vie et dans la compréhension des expériences personnelles (Munford et Sanders, 2015 ; McAdams, 2020). Sans présumer d'effets généralisables à toutes les participantes, ces propos mettent en lumière que, pour certaines personnes, le fait de raconter leur histoire peut participer à un processus de réflexion identitaire. Cette démarche peut permettre de relier différents moments de leur trajectoire et de formuler des interprétations sur leur cheminement. Dans cette perspective, la mise en récit peut être envisagée comme un outil d'exploration de soi, contribuant à articuler les expériences passées avec les aspirations futures (Seligman, 2011).

6.3 Forces et limites de l'étude

Cette étude qualitative ayant été menée auprès d'un petit échantillon, elle présente à la fois des forces et des limites spécifiques qui méritent d'être explorées.

6.3.1 Forces de l'étude

Le choix d'une approche qualitative, combiné au caractère régional de l'étude, a permis d'obtenir des données détaillées sur les expériences, les perceptions et les attitudes des participantes. En se concentrant sur une région où ce sujet a été peu étudié, cette recherche offre une perspective nuancée et ancrée dans un contexte spécifique, ce qui constitue une force importante, puisque la majorité des études existantes auprès des jeunes placés se concentrent principalement sur les grands centres urbains. Cette approche a ainsi permis de faire émerger des concepts précieux et difficiles à saisir dans des études à plus grande échelle ou menées auprès d'échantillons plus vastes.

Aussi, cette étude qualitative auprès d'un petit échantillon a permis d'utiliser une approche méthodologique plus flexible. Il a été possible d'adapter la méthode de collecte de données en fonction des besoins et des réponses des participantes, ce qui a permis une exploration plus personnalisée du sujet. De plus, la saturation des données a été atteinte dans plusieurs dimensions centrales de l'étude, notamment en ce qui concerne les effets des milieux de placement de proximité et le désir d'émancipation. Cette saturation indique que les récits recueillis ont permis d'explorer en profondeur les thèmes visés (Guest *et al.*, 2020), ce qui pourrait s'expliquer par le fait que la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean ait principalement offert un contexte propice aux placements de proximité, plutôt que des milieux institutionnels.

Parmi les forces majeures de cette étude, on retrouve également sa capacité à combler un angle mort dans les connaissances actuelles sur les jeunes placées. En effet, peu de recherches portent spécifiquement sur les parcours des jeunes femmes ayant été placées en famille d'accueil de proximité, la majorité des études se concentrant plutôt sur les placements en famille d'accueil traditionnelle ou en centre résidentiel. En explorant cette réalité encore peu documentée, cette étude met en lumière la manière dont ce type de milieu influence la prise d'autonomie des participantes après leur sortie de placement. Elle permet ainsi de mieux comprendre comment un environnement familial plus stable, sécurisant et porteur de continuité peut soutenir le développement de l'autonomie et l'adaptation à la vie adulte. Cette contribution offre des pistes précieuses pour l'intervention et l'accompagnement, tout en

enrichissant la littérature scientifique sur la transition vers l'âge adulte des jeunes issues de la protection de la jeunesse.

6.3.2 Limites de l'étude

Il demeure difficile de généraliser les résultats à une population plus large, compte tenu de la taille restreinte de l'échantillon et de son caractère spécifique. Les participantes de cette étude, bien que leurs récits soient riches et significatifs, ne représentent pas l'ensemble des jeunes femmes issues du système de protection de la jeunesse. Cette limite est fréquente dans les études qualitatives, qui visent moins la représentativité statistique que la profondeur de compréhension des phénomènes étudiés (Patton, 2015 ; Levitt *et al.*, 2018).

L'échantillonnage par boule de neige, combiné à un recrutement basé sur le bouche-à-oreille, a possiblement favorisé la participation de jeunes femmes ayant déjà un certain niveau de réflexivité sur leur parcours ou disposant de réseaux sociaux facilitant l'accès à la recherche. Ce mode de recrutement peut donc engendrer un biais de sélection, en excluant potentiellement les jeunes femmes les plus isolées ou les plus précaires (Noy, 2008 ; Ritchie et Lewis, 2024).

Pour conclure, analyser les données issues d'un petit échantillon a demandé une rigueur particulière, notamment en ce qui concerne la validation des thèmes et l'interprétation des récits. Le processus d'analyse a nécessité une posture réflexive constante pour éviter de surinterpréter certains propos ou de généraliser indûment des expériences individuelles.

6.4 Recommandations pour la pratique

L'entrée dans la vie adulte constitue une étape particulièrement sensible pour les jeunes ayant été placées, car elle est marquée par des transitions complexes où s'entremêlent dépendance résiduelle et quête d'autonomie. Dans le cas des participantes à cette étude, ce passage a souvent été influencé par des antécédents de négligence, qu'elle soit relationnelle (absence de soutien affectif, responsabilités précoces) ou structurelle (manque d'accès à des services, instabilité scolaire ou résidentielle). Ces expériences ont, dans plusieurs cas, nui à leur capacité à exercer pleinement leur agentivité. Ces constats appellent à des recommandations concrètes sur les plans clinique, communautaire et institutionnel.

D'abord, ces jeunes femmes placées ayant traversé des difficultés dans leur milieu familial d'origine font face à des défis particuliers, notamment en ce qui concerne la reconstruction de leur identité, la gestion des traumatismes vécus et la construction d'une trajectoire de vie autonome et épanouissante. Reconnaître leur expérience et soutenir leur désir d'émancipation nécessitent une approche respectueuse et adaptée aux réalités spécifiques de chaque jeune femme.

6.4.1 Reconnaissance des traumatismes et prise en charge psychologique adaptée

Il est crucial que les jeunes femmes qui ont vécu de la négligence bénéficient d'un soutien psychologique adapté pour les aider à surmonter les traumatismes. Il apparaît essentiel de développer des interventions sensibles au trauma et à la temporalité de la transition à la vie adulte, en reconnaissant que celle-ci ne s'effectue pas de manière linéaire ni homogène. Des programmes de soutien prolongés, au-delà de la majorité, doivent être envisagés afin d'assurer un accompagnement continu et flexible en matière de santé mentale. L'intervenant doit donc comprendre les dynamiques de la négligence et ses effets spécifiques sur les jeunes femmes, en particulier sur leur estime de soi et leurs relations amicales et amoureuses (Herman, 2015).

6.4.2 Reconnaissance de la diversité des parcours et des besoins

L'accompagnement des jeunes femmes ayant vécu un placement en protection de la jeunesse ne peut être envisagé de manière uniforme. Leurs trajectoires, façonnées par des expériences de vie singulières requièrent une approche individualisée, soucieuse de respecter leur rythme, leurs besoins spécifiques et leurs aspirations (Collin-Vézina *et al.*, 2020). Que ces femmes aient été placées dans des familles de proximité, des foyers d'accueil réguliers ou des centres de réadaptation, leur vécu influence profondément leur manière d'entrer dans la vie adulte et de faire des choix (Goyette *et al.*, 2019). Reconnaître cette diversité implique de rompre avec les approches normatives de la transition vers l'autonomie. Certaines jeunes femmes aspirent à la stabilité résidentielle, d'autres à la poursuite d'études, tandis que certaines cherchent d'abord à guérir de leurs expériences traumatisques avant de planifier leur avenir (Mann-Feder et Goyette, 2019). Il devient alors essentiel que les services d'accompagnement soient modulables et co-construits avec les jeunes et intégrés à leurs projets de vie, plutôt que simplement orientés vers l'atteinte d'objectifs prédéfinis

d'autonomie. De plus, tenir compte de leurs aspirations permet de renforcer leur sentiment de compétence, leur estime d'elles-mêmes et leur pouvoir d'agir. Cela signifie également reconnaître leur agentivité malgré les contraintes vécues (Crause, 2021).

En somme, pour qu'il soit réellement porteur, l'accompagnement offert aux jeunes femmes en sortie de placement doit viser plus que la simple insertion sociale : il doit soutenir la construction d'un avenir choisi, soutenu, et aligné sur ce qu'elles désirent devenir.

6.4.3 Développement de l'autonomie et du pouvoir d'agir

Le développement de l'autonomie constitue une composante centrale de l'accompagnement des jeunes femmes ayant vécu un placement. Cette autonomie ne se limite pas à l'indépendance matérielle ou résidentielle : elle comprend aussi la capacité à gérer ses émotions, à prendre des décisions éclairées et à entretenir des relations saines. Pour ces jeunes, l'accès à une réelle autonomie nécessite un accompagnement sensible et multidimensionnel (Lalande *et al.*, 2020 ; Mann-Feder et Goyette, 2019).

Sur le plan émotionnel, il est crucial de créer des espaces sécurisants qui permettent aux jeunes femmes de renforcer leur estime de soi, de déconstruire les effets de la négligence subie et de développer une identité positive. Ce travail peut se faire à travers des démarches d'accompagnement thérapeutique, mais aussi par la participation à des programmes de développement personnel, d'art ou d'expression, qui valorisent leur récit et leur capacité d'agir (Brière et Scott, 2015 ; Goyette *et al.*, 2019). Sur le plan pratique, l'autonomisation passe par l'accès à des ressources concrètes telles qu'un logement stable, du soutien financier, un accès à l'emploi et à la formation. Il est crucial que les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle soient conçus de manière inclusive et adaptative, en tenant compte du rythme et des besoins particuliers de chacune. L'apprentissage de compétences de vie s'avère également essentiel pour soutenir une transition réussie à la vie adulte (Lalonde et Collin-Vézina, 2021 ; Courtney *et al.*, 2018).

L'autonomie est donc indissociable de la notion d'agentivité. En offrant des occasions de s'engager activement dans la définition de leurs projets de vie, les intervenant·e·s reconnaissent non seulement la résilience des jeunes femmes, mais contribuent à restaurer leur sentiment de compétence et de légitimité dans leurs choix (Hitlin et Elder, 2007 ; Crause,

2021). Cet accompagnement doit s'appuyer sur une posture de co-construction et de confiance, favorisant la continuité des liens de soutien dans le temps.

6.4.4 Adopter une approche centrée sur les forces et l'autonomie décisionnelle

Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes femmes issues du système de protection de la jeunesse, il est essentiel de reconnaître leur capacité à agir sur leur propre vie. Trop souvent perçues à travers le prisme de la vulnérabilité ou du déficit, ces jeunes risquent d'être exclues des décisions qui les concernent, ce qui peut alimenter un sentiment d'impuissance et nuire à leur processus d'émancipation (Munford et Sanders, 2015).

L'adoption d'une approche centrée sur les forces permet de renverser cette dynamique en valorisant les ressources, les compétences et le potentiel de chaque jeune femme. Cette approche ne nie pas les difficultés vécues, mais propose de les comprendre à partir des capacités d'adaptation, de résilience et des formes d'intelligence relationnelle qu'elles ont développées au fil de leur parcours (Saleebey, 2013). En ce sens, les jeunes doivent être considérées comme des actrices à part entière de leur trajectoire, dotées de savoirs expérientiels et capables de contribuer de manière significative à la définition de leurs projets de vie. Cette reconnaissance passe nécessairement par l'instauration d'espaces de parole et de participation où leur voix est non seulement entendue, mais prise en compte de manière active dans les décisions qui les touchent. Qu'il s'agisse du choix de leur milieu de vie, de leur parcours scolaire, de leur projet professionnel ou de leurs aspirations personnelles, leur autonomie décisionnelle doit être soutenue à chaque étape. Comme le soulignent Ainsworth et Hansen (2018), impliquer les jeunes dans les décisions relatives à leur parcours permet de renforcer leur sentiment de compétence, de favoriser leur engagement et de prévenir le désengagement institutionnel. De plus, cette approche s'inscrit dans une perspective éthique qui respecte leur dignité, leur subjectivité et leur droit à l'autodétermination. Elle invite les intervenants à adopter une posture de partenariat, dans laquelle les décisions sont co-construites en tenant compte des aspirations, du rythme et du contexte de chaque participante (Maidment et Crick, 2020). Cela implique également d'être attentif aux obstacles structurels qui limitent l'exercice de leur agentivité, et de mettre en place des conditions favorables à leur pleine participation.

6.4.5 Formation et sensibilisation des intervenants

La qualité de l'accompagnement offert aux jeunes femmes ayant été placées en protection de la jeunesse dépend en grande partie de la posture adoptée par les professionnels qui les entourent. Il est donc fondamental de renforcer la formation de ces derniers afin qu'ils et elles soient outillés pour comprendre les réalités complexes liées aux trajectoires de placement, à la négligence, à la violence, à la précarité et aux dynamiques genrées. Plus spécifiquement, une formation au trauma complexe, à l'intersectionnalité et à l'agentivité est essentielle pour développer une posture sensible et adaptée. Comme le souligne Van der Kolk (2014), les intervenants formés à la compréhension des traumatismes psychiques sont plus en mesure d'offrir un environnement relationnel sécurisant, non jugeant et stabilisant. Cette approche permet non seulement de mieux soutenir la résilience des jeunes femmes, mais aussi de prévenir la reproduction de dynamiques de contrôle ou de domination parfois vécues dans leur parcours.

En outre, une telle formation devrait intégrer les principes d'une approche féministe et intersectionnelle, qui reconnaît la manière dont le genre, l'âge, la classe sociale, la race ou l'orientation sexuelle peuvent s'entrecroiser pour produire des expériences spécifiques de marginalisation (Crenshaw, 2020 ; Baines, 2017). Les professionnels doivent apprendre à reconnaître la diversité des parcours et à adapter leurs interventions en conséquence, plutôt que d'imposer des modèles standardisés d'accompagnement.

Les jeunes femmes ayant vécu des ruptures, de la négligence ou des violences familiales disposent souvent d'une capacité de résilience et d'un désir d'émancipation considérables, mais elles nécessitent un soutien individualisé, respectueux et cohérent. Cela implique de les reconnaître comme des sujets actifs, porteurs de savoirs expérientiels, et non uniquement comme des « bénéficiaires » de services. En misant sur des opportunités concrètes de développement personnel, de participation sociale, de formation et d'autonomie, les intervenants peuvent jouer un rôle clé dans la reconstruction identitaire et la consolidation de leur pouvoir d'agir (Knight, 2015).

6.5 Perspectives de recherche

Les études longitudinales constituerait un outil précieux pour explorer les effets à long terme de la violence et du placement sur les jeunes femmes. Elles permettraient d'identifier des trajectoires de résilience en suivant les individus sur une période prolongée

et de comprendre comment les expériences de violence influencent l'agentivité et le développement personnel (Bowers, 2022). En analysant des cohortes sur plusieurs années, il deviendrait possible de distinguer les facteurs de résilience qui aident les jeunes femmes à surmonter des traumatismes.

Pour appréhender la complexité des effets de la négligence et du placement, une approche interdisciplinaire serait nécessaire. Une plus grande collaboration entre le travail social et la santé publique permettrait de mieux comprendre les dimensions multiples de la violence, du placement et de leurs impacts. Par exemple, une étude intégrant des perspectives psychosociales pourrait décrire comment les environnements familiaux et communautaires influencent la transition à l'âge adulte des jeunes femmes suite à ces enjeux.

Il est également fondamental d'évaluer l'efficacité des interventions existantes pour soutenir les jeunes adultes affectés par la violence. Durlak *et al.* (2020) soulignent que l'évaluation systématique des programmes d'intervention permet d'affiner les meilleures pratiques. En identifiant ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, les chercheurs et les praticiens peuvent adapter les stratégies de soutien pour maximiser leur impact. Pour ce faire, il est impératif d'incorporer les perspectives et les expériences des jeunes dans la recherche.

Une piste de recherche possiblement prometteuse concerne l'analyse comparative des expériences des jeunes en fonction des types de placement qu'elles ont vécus, notamment entre les familles d'accueil de proximité, les familles d'accueil régulières et les centres de réadaptation. Bien que cette dimension ait été effleurée dans le présent mémoire, la taille restreinte de l'échantillon n'a pas permis d'en approfondir pleinement les implications. Or, les résultats laissent entrevoir que le type de milieu d'accueil pourrait exercer une influence significative sur la qualité des liens affectifs, le sentiment de stabilité, le développement de l'autonomie ainsi que la manière dont les jeunes femmes envisagent leur transition à la vie adulte. Des études futures portant sur un échantillon plus large et diversifié pourraient ainsi permettre de mieux cerner les effets structurels des différents environnements de placement et d'en dégager des recommandations ciblées pour adapter les pratiques d'intervention selon les contextes spécifiques.

En somme, reconnaître et valoriser les savoirs expérientiels des jeunes femmes ayant vécu un placement constitue un levier essentiel pour repenser les pratiques

d'accompagnement. Leur parole, trop souvent marginalisée, doit être considérée comme une source légitime de connaissance pour orienter les interventions sociales. En intégrant pleinement leur perspective dans les processus décisionnels, il devient possible de bâtir des dispositifs plus équitables, respectueux et porteurs de sens. Cette démarche vise non seulement à répondre à leurs besoins concrets, mais également à soutenir leur pouvoir d'agir, leur résilience et leur capacité à se projeter dans un avenir qu'elles auront contribué à définir.

CONCLUSION

Ce mémoire s'est intéressé à la transition à la vie adulte de jeunes femmes ayant été placées en protection de la jeunesse, en mobilisant la théorie du parcours de vie comme cadre analytique. À travers l'exploration de récits de vie, cette recherche a permis de mieux comprendre les dynamiques complexes qui façonnent leur trajectoire, en mettant en lumière les effets persistants de la négligence, de la maltraitance et des expériences de placement, mais aussi les formes d'agentivité qu'elles déploient pour se construire un avenir. Loin de se résumer à des trajectoires de vulnérabilité, les parcours décrits témoignent d'une grande résilience, d'une volonté marquée d'émancipation et d'une capacité à faire des choix porteurs de sens, même dans des contextes contraignants.

Sur le plan méthodologique, cette recherche qualitative ancrée dans une posture réflexive a permis de valoriser la subjectivité des participantes et d'aborder leur vécu avec respect et attention. Si la taille restreinte de l'échantillon limite la généralisation des résultats, elle n'enlève rien à la richesse des récits analysés, qui offrent des pistes concrètes pour l'intervention et la recherche futures.

L'analyse a révélé des enjeux importants liés au type de placement vécu, aux liens familiaux et aux ressources disponibles au moment de la sortie des services. Elle a aussi montré que les jeunes femmes développent des stratégies agentives leur permettant de regagner du pouvoir sur leur vie, que ce soit par la poursuite d'études, l'accès à l'emploi, la prise de distance avec des environnements nocifs ou l'investissement dans la maternité comme espace de transformation identitaire. L'agentivité joue un rôle clé dans la réussite de cette transition, car elle n'est pas simplement une question de motivation ou de traits psychologiques, mais résulte des ressources sociales et des expériences personnelles de chaque personne. En ce sens, certaines jeunes femmes ont pu transformer leur vécu difficile en source de force et de résilience, en utilisant leur expérience de placement comme un levier pour leur développement personnel. Cependant, le soutien social, la continuité des relations et les ressources disponibles demeurent des facteurs cruciaux pour faciliter cette émancipation. Ces expériences de transition, marquées par des tournants biographiques et des temporalités propres à chacune, appellent à des pratiques d'intervention plus flexibles, sensibles et individualisées. Fournir un soutien approprié aux jeunes placées pour renforcer

leur estime de soi, développer leurs compétences sociales et émotionnelles, et surmonter les obstacles est donc non seulement bénéfique pour leur bien-être individuel, mais aussi pour leur intégration positive dans la société.

En conclusion, ce mémoire réaffirme la nécessité d'entendre et de reconnaître les voix des jeunes femmes ayant été placées. Leur expérience constitue un savoir essentiel pour comprendre les enjeux de la transition à l'âge adulte et pour développer des dispositifs de soutien qui soient réellement porteurs de justice sociale, d'autonomie et de dignité. En plaçant ces jeunes femmes au cœur des préoccupations du travail social, nous faisons un pas de plus vers des pratiques co-construites, inclusives et respectueuses des parcours de vie singuliers.

BIBLIOGRAPHIE

- Ainsworth, F. et Hansen, P. (2018). Child welfare policy and practice : Challenges and opportunities. *Children Australia*, 43(2), 87-92. <https://doi.org/10.1017/cha.2018.19>
- Anda, R. F., Felitti, V. J., Bremner, J. D., Walker, J. D., Whitfield, C., Perry, B. D., ... et Giles, W. H. (2006). The enduring effects of abuse and related adverse experiences in childhood. *European Archives of Psychiatry and Clinical Neuroscience*, 256(3), 174-186. <https://doi.org/10.1007/s00406-005-0624-4>
- Arnett, J. J. (2015). *Emerging adulthood : The winding road from the late teens through the twenties* (2^e éd.). Oxford University Press.
- Baines, D. (2017). *Doing anti-oppressive practice : Social justice social work* (3^e éd.). Fernwood Publishing.
- Baker, A. J. L. et Baird, K. (2020). The Effectiveness of Family-Based Care for Children in Foster Care : A Review of the Literature. *Child Welfare Journal*, 99(5), 81-105.
- Baker, L. et Murdock, S. (2021). Barriers to Accessing Social Services for Women in Canada : A Review of Current Literature. *Canadian Journal of Social Work*, 38(2), 213-229.
- Bandura, A. (2020). Self-efficacy and agentic behavior : The development of personal and collective power. *Psychological Review*, 127(6), 907-926. <https://doi.org/10.1037/rev0000237>
- Baril, M., Bussières, M. È. et Goyette, M. (2021). *Le placement en famille d'accueil : expériences, trajectoires et retombées pour les jeunes*. Presses de l'Université du Québec.
- Bazzani, G. (2023). Futures in Action : Expectations, Imaginaries and Narratives of the Future. *Sociology*, 57(2), 382-397.
- Bazzani, G. (2023). Agency as conversion process. *Theory and society*, 52(3), 487-507. <https://doi.org/10.1007/s11186-022-09487-z>
- Benaguida, A., Descary, G., Hébert, S. T., Gueye, O., Miller, A., Bazzarelli, T. (2022). La transition à la vie adulte en contexte de protection : point de vue des acteurs communautaires et institutionnels. *Bulletin d'information*, 13, IUJD, CIUSSS du Centre-Sud de-l'Île-de-Montréal.
- Bergeron, M.-È., Leblond, J. et Lavergne, C. (2020). Les parcours en protection de la jeunesse : entre ruptures et continuité. *Service social*, 66(1), 24-43. <https://doi.org/10.7202/1071848ar>
- Bernardi, F., Häkkinen, J., Boertien, D., Rossier, C. et Kreyenfeld, M. (2019). The life course cube : A multi-dimensional framework for life course research. *European Journal of Population*, 35(3), 487-535. <https://doi.org/10.1007/s10680-019-09509-2>
- Briere, J. et Scott, C. (2015). *Principles of trauma therapy : A guide to symptoms, evaluation, and treatment* (2^e éd.). Sage Publications.

- Bussières, M. È., Goyette, M. et Royer, M.-N. (2018). La relation de confiance entre jeunes et familles d'accueil : un facteur de stabilité et d'inclusion. *Revue canadienne du service social*, 35(2), 203-223.
- Carpenter, R. (2019). *Youth, Care, and Independence : Pathways After Placement*. Oxford University Press.
- Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) (2020). *Cadre de référence – Les différents types de milieux de vie en protection de la jeunesse*. Gouvernement du Québec.
- Collin-Vézina, D., Fallon, B. et Joh-Carnella, N. (2020). Looking back to move forward : Understanding service needs of youth aging out of child protection. *Child Abuse & Neglect*, 108, 104658. <https://doi.org/10.1016/j.chab.2020.104658>
- Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (2021). *Les droits des enfants et le respect de leurs besoins : Pour un changement de culture. Rapport final*. Gouvernement du Québec. <https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fr/le-rapport-final/>
- Conseil du statut de la femme (2020). *Les filles et les jeunes femmes au Québec : Portrait statistique 2020*. <https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait-statistique-2020.pdf>
- Courtney, M. E., Okpych, N. J., Charles, P., Mikell, D., Stevenson, B., Park, K. et Feng, H. (2018). *Findings from the California Youth Transitions to Adulthood Study (CalYOUTH) : Conditions of Youth at Age 21*. Chapin Hall at the University of Chicago.
- Cousineau, M.-M., Royer, M.-N. et Lanctôt, N. (2021). *Les trajectoires d'exploitation sexuelle des adolescentes : regards croisés sur les facteurs de vulnérabilité et de protection*. Presses de l'Université du Québec.
- Crause, C. (2021). Youth agency and aspiration in the context of vulnerability : Lessons from young people leaving care. *Children and Youth Services Review*, 122, 105924. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.105924>
- Crenshaw, K. (2020). Mapping the Margins : Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241-1299.
- Cyr, C. (2020). *Les troubles de l'attachement chez l'enfant : Comprendre, évaluer, intervenir*. Montréal : Éditions du CHU Sainte-Justine.
- Daly, L., Rudman, D. L. et Molke, D. (2021). Doing sensitive research : Understanding and managing the emotional impact of research with vulnerable populations. *Qualitative Health Research*, 31(6), 1097-1110. <https://doi.org/10.1177/1049732320982942>
- Dariotis, J. K., Chen, F. R., Park, Y. R., Nowak, M. K., French, K. M., Codamon, A. M. et Iyengar-Kaplan, P. (2023). Parentification vulnerability, reactivity, resilience, and thriving : A mixed methods systematic literature review. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 20(13), 6197.
- Deci, E. L., Olafsen, A. H. et Ryan, R. M. (2017). Self-determination theory in work organizations : The state of a science. *Annual Review of Organizational Psychology*

and *Organizational Behavior*, 4, 19-43.
<https://doi.org/10.1146/annurev-orgpsych-032516-113108>

Dizerbo, A. (2019). Tournant biographique. Dans C. Delory-Momberger, *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique* (p. 179-181), Érès.
<https://doi.org/10.3917/eres.delor.2019.01.0179>.

Dorsey, S. et Conroy, S. (2020). Parentification and its long-term effects : Psychological outcomes and interpersonal dynamics. *Journal of Trauma & Dissociation*, 21(3), 318-333. <https://doi.org/10.1080/15299732.2020.1736943>

Draucker, C. B., Martsolf, D. S., Ross, R. et Rusk, T. B. (2009). Theoretical sampling and category development in grounded theory. *Qualitative Health Research*, 19(6), 781-788. <https://doi.org/10.1177/1049732309333956>

Dufour, S., Chamberland, C., Turcotte, D. et Lessard, G. (2021). Les services offerts aux jeunes en transition à la majorité : portrait et défis. *Revue Service social*, 67(1), 93-112.
<https://doi.org/10.7202/1076937ar>

Dumont, A., Lessard, G., Alvarez-Lizotte, P., Pellerin, A. et Lapierre, S. (2022). L'agentivité des jeunes exposés à la violence conjugale soutenue par la méthode du calendrier historique de vie. *Enfances, Familles, Générations*, (41).
<https://journals.openedition.org/efg/14672>

Durlak, J. A. et al. (2020). The Impact of After-School Programs on Students' Social and Emotional Skills : A Meta-Analysis. *Child Development*, 91(1), e62-e79.

Elder, G. H. (1998). The life course as developmental theory. *Child Development*, 69(1), 1-12. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8624.1998.tb06128.x>

Elder, G. H., Johnson, M. K. et Crosnoe, R. (2021). The Emergence and Development of Life Course Studies. *Annual Review of Sociology*, 47, 325-349.

Elder, G. H., Johnson, M. K. et Crosnoe, R. (2003). The emergence and development of life course theory. Dans J. T. Mortimer et M. J. Shanahan (dir.), *Handbook of the life course* (p. 3-19). Springer.

Morin, E., Thériault, G. et Bader, B. (2019). Le développement du pouvoir agir, l'agentivité et le sentiment d'efficacité personnelle des jeunes face aux problématiques sociales et environnementales : apports conceptuels pour un agir ensemble, *Éducation et socialisation*, 51. <http://journals.openedition.org/edso/5821>; <https://doi.org/10.4000/edso.5821> et *Politiques*, (46), 71-83. <https://doi.org/10.7202/000324ar>

Faget, D., Le Gall, D. et Matysiak, I. (2020). *Les jeunes, la famille et les solidarités intergénérationnelles*. Presses Universitaires de Rennes.

FRAPU (2015). *Femmes, logement et pauvreté*. Montréal.

Fréchette, S. (2018). *Accompagner les jeunes en transition vers la vie adulte : enjeux et pistes d'intervention en protection de la jeunesse*. Éditions Nouvelles Pratiques Sociales.

Frechon, I. et Lacroix, I. (2020). L'entrée dans la vie adulte des jeunes pris en charge par le système de protection de l'enfance Les apports de la recherche sur la sortie de

- placement et ses conséquences. *Agora débats/jeunesses*, 86(3), 111-126. <https://doi.org/10.3917/agora.086.0111>.
- Fusch, P. I. et Ness, L. R. (2015). Are We There Yet ? Data Saturation in Qualitative Research. *The Qualitative Report*, 20(9), 1408-1416.
- Gaudet, S. (2001). La responsabilité dans les débuts de l'âge adulte. *Lien social et Politiques*, 46, 71-83.
- Gauvard, M. (2022). *Méthodes qualitatives : entretiens, récits de vie et analyse de contenu*. Dunod.
- Gherghel, A. et Saint-Jacques, M. C. (2013). *La théorie du parcours de vie (life course) : une approche interdisciplinaire dans l'étude des familles*. Les Presses de l'Université Laval.
- Giele, J. Z. et Elder, G. H., Jr. (dir.) (1998). *Methods of life research : Qualitative and quantitative approaches*. Sage.
- Goyette, M. et Blanchet, A. (2022). Leaving care in Quebec : The EDJeP Longitudinal Study. *Pedagogía Social. Revista Interuniversitaria*, 40, 21-33.
- Goyette, M., Blanchet, A., Esposito, T. et Delaye, A. (2021). The role of placement instability on employment and educational outcomes among adolescents leaving care. *Children and Youth Services Review*, 131, 106264. <https://doi.org/10.1016/j.chillyouth.2021.106264>
- Goyette, M., Turcotte, D. et Brisson, J. (2019). *Jeunes en transition à la vie adulte : Un portrait québécois à partir de parcours de vie*. Les Presses de l'Université Laval.
- Graham, J. R. et Houghton, L. (2021). Balancing Personal Aspirations and Social Expectations in Emerging Adulthood. *Journal of Youth and Adolescence*, 50(5), 923-936.
- Grenier, K. (2019). *Trajectoires et identités de femmes en situation d'itinérance dans la région des Laurentides*. Mémoire en travail social, Université du Québec en Outaouais.
- Guest, G., Bunce, A. et Johnson, L. (2020). How many interviews are enough ? An experiment with data saturation and variability. *Field Methods*, 32(1), 59-80. <https://doi.org/10.1177/1525822X20901885>
- Guest, G., Namey, E. et Chen, M. (2020). A simple method to assess and report thematic saturation in qualitative research. *PLOS ONE*, 15(5), e0232076. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0232076>
- Guillemette, F. (2006). L'auto-analyse comme exigence de la posture réflexive en recherche qualitative. *Recherches qualitatives*, 26(1), 32-50.
- Heinz, W. R. (2009). Structure and agency in transition research. *Journal of Education and Work*, 22(5), 391-404. <https://doi.org/10.1080/13639080903453975>
- Herman, J. L. (2015). Trauma and recovery : The aftermath of violence—From domestic abuse to political terror (2^e éd.). Basic Books.

- Hitlin, S. et Elder, G. H. (2007). Time, self, and the curiously abstract concept of agency. *Sociological Theory*, 25(2), 170-191. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9558.2007.00303.x>
- Hodge, S. R. et Wright, D. (2021). The Role of Friendship in the Transition to Adulthood : A Study of Young Adults' Experiences. *Personal Relationships*, 28(3), 720-740. https://cerif.uqo.ca/sites/cerif.uqo.ca/files/demontignybeaudet1997_chapitre2.pdf
- Institut canadien d'information sur la santé (2023). La facilité d'accès à des services appropriés, un enjeu majeur pour les jeunes. Dans *Le pouls des soins de santé : un aperçu de la situation au Canada*. ICIS.
- Jacqueline, A., Michael, B. et Robert, C. (2005). *Resources and resilience in the transition to adulthood : continuity and change*. *Journal of Youth Studies*, 8(2), 123-140. pubmed.ncbi.nlm.nih.gov
- Kelly, B., Friel, S., McShane, T., Pinkerton, J. et Gilligan, E. (2020). « I haven't read it, I've lived it ! » The benefits and challenges of peer research with young people leaving care. *Qualitative Social Work*, 19(1), 108-124. <https://doi.org/10.1177/1473325019840392>
- Klein, C. et Pöschl, D. (2023). Life Course Research : Methodological Innovations and Empirical Findings. *International Journal of Social Research Methodology*, 26(2), 123-138.
- Knight, C. (2015). Trauma-informed social work practice : Practice considerations and challenges. *Clinical Social Work Journal*, 43(1), 25-37. <https://doi.org/10.1007/s10615-014-0481-6>
- Lalande, G., Collin-Vézina, D. et Trocmé, N. (2020). Supporting resilience in youth transitioning out of care : Toward a trauma-informed and strengths-based approach. *Child & Family Social Work*, 25(S1), 47-55. <https://doi.org/10.1111/cfs.12680>
- Lamy, C., Dupuis, S. et Moreau, M. (2021). Le Parcours des Jeunes Femmes Placées : Comparaison des Expériences en Institutions et en Familles d'Accueil. *Revue de Psychologie Sociale et Clinique*, 42(4), 55-72.
- Leroux, M., Lavoie, F. et Molgat, M. (2020). *La situation d'itinérance chez les jeunes ayant quitté les centres jeunesse : rapport de recherche*. Université Laval.
- Levitt, H. M., Bamberg, M., Creswell, J. W., Frost, D. M., Josselson, R. et Suárez-Orozco, C. (2018). Journal article reporting standards for qualitative primary, qualitative meta-analytic, and mixed methods research in psychology : The APA Publications and Communications Board task force report. *American Psychologist*, 73(1), 26-46. <https://doi.org/10.1037/amp0000151>
- Longo, M. E., Goyette, M., Dumollard, M., Ziani, M. et Picard, J. (2024). *Portrait des jeunes ayant été placés sous les services de la protection de la jeunesse et leurs défis en emploi*. Institut national de la recherche scientifique.
- Luthar, S. S. et Cicchetti, D. (2020). The influence of protective factors on resilience in high-risk adolescents : A review of recent findings. *Development and Psychopathology*, 32(2), 351-374. <https://doi.org/10.1017/S0954579419000104>

- Luthar, S. S., Cicchetti, D. et Becker, B. (2000). The construct of resilience : A critical evaluation and guidelines for future work. *Child Development*, 71(3), 543-562. <https://doi.org/10.1111/1467-8624.00164>
- Maidment, J. et Crick, F. (2020). Strengths-based social work with vulnerable children and families. *Australian Social Work*, 73(2), 131-143. <https://doi.org/10.1080/0312407X.2019.1678226>
- Mann-Feder, V. et Goyette, M. (2019). *Leaving care and the transition to adulthood : International contributions to theory, research, and practice*. Oxford University Press.
- Marry, C. et Jonas, I. (2016). Orientation genrée des filles et des garçons : Entre choix individuels et déterminismes sociaux. *Revue française de pédagogie*, 195(2), 5-18.
- Masten, A. S. et Reed, M. G. J. (2022). Resilience and agency : Mechanisms of adaptation in the face of adversity. *Development and Psychopathology*, 34(4), 1513-1530. <https://doi.org/10.1017/S0954579422000281>
- McAdams, D. P. (2020). The narrative construction of identity : A psychosocial approach. *Psychological Science*, 31(3), 411-417. <https://doi.org/10.1177/0956797619897983>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). (2022). *Bilan annuel des directeurs de la protection de la jeunesse – 2021-2022*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca>
- Munford, R. et Sanders, J. (2015). *Working with vulnerable youth : Approaches, strategies and practice*. Dunmore Publishing.
- Noy, C. (2008). Sampling knowledge : The hermeneutics of snowball sampling in qualitative research. *International Journal of Social Research Methodology*, 11(4), 327-344. <https://doi.org/10.1080/13645570701401305>
- OECD (2021). *Empowering Young People in the Transition to Adulthood*. OECD Publishing.
- Paquette, G., Bouchard, C., Laferrière, S. et Cloutier, R. (2017). *Les conséquences des mauvais traitements durant l'enfance : Résultats d'une étude longitudinale*. Institut de la statistique du Québec.
- Paquette, G., Descôteaux, D. et Dufour, S. (2017). L'impact des mauvais traitements durant l'enfance sur les relations intimes à l'âge adulte. *Revue canadienne de service social*, 34(1), 45-61.
- Patton, M. Q. (2015). *Qualitative Research et Evaluation Methods* (4^e éd.). Sage Publications.
- Pauzé, R. (2021). *État des connaissances concernant la transition à l'âge adulte chez les jeunes*. Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ).
- Philibert, M., Gagné, A., Blanchette, É. et Chamberland, L. (2017). Représentations sociales du genre chez de jeunes adultes québécois : analyse exploratoire de la validité du *Bem Sex Role Inventory*. *Service social*, 63(2), 132-142. <https://doi.org/10.7202/1046504ar>

- Piliavin, I., Westerfelt, A. et Sosin, M. (2020). Health and homelessness : The relationship between childhood maltreatment and adult homelessness. *Journal of Social Distress and the Homeless*, 29(2), 114-125. <https://doi.org/10.1080/10530789.2020.1773237>
- Québec (2014a), *L'itinérance au Québec. Premier portrait*. Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Québec. (2023). *Loi sur la protection de la jeunesse*, RLRQ c. P-34.1. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/P-34.1>
- Riemann, G., et Schütze, F. (1991). « Trajectory » as a basic theoretical concept for analyzing suffering and disorderly social processes. Dans D. R. Maines (dir.), *Social organization and social process : Essays in honor of Anselm Strauss* (p. 333-357). Aldine de Gruyter.
- Riessman, C. K. (2008). *Narrative methods for the human sciences*. Sage Publications.
- Ritchie, J. et Lewis, J. (2024). *Qualitative Research Practice : A Guide for Social Science Students and Researchers* (2^e éd.). Sage Publications.
- Roy, M. (2018). *La jeunesse féminine et la violence sexuelle : réalités et trajectoires d'intervention*. Éditions du REMDUS.
- Roy, V. et Hurtubise, R. (2020). Trajectoires d'inégalités : comprendre la précarité des jeunes issus de la protection de la jeunesse. *Recherches sociographiques*, 61(2), 287-310.
- Rushton, A. et Brown, J. (2021). The impact of foster care on adolescent development : Relationships with foster carers and implications for policy. *Child and Family Social Work*, 26(2), 160-169. <https://doi.org/10.1111/cfs.12777>
- Saldaña, J. (2021). *The Coding Manual for Qualitative Researchers* (4^e éd.). Sage Publications.
- Saleebey, D. (2013). *The strengths perspective in social work practice* (6^e éd.). Pearson Education.
- Schneider, B., Gruson-Wood, J., et Benoit, C. (2021). Childhood maltreatment and adult pathways to homelessness among women : A life course perspective. *Journal of Social Distress and the Homeless*, 30(1), 1-10. <https://doi.org/10.1080/10530789.2020.1748854>
- Schneider, B., Laliberté, M. et Morissette, C. (2021). Le parcours des jeunes femmes en situation de précarité : violence, santé mentale et itinérance. *Revue Intervention*, (153), 33-42.
- Seligman, M. E. P. (2011). *Flourish : A Visionary New Understanding of Happiness and Well-Being*. Free Press.
- Settersten, R. A. et Ray, B. (2019). The New Adult Transition : A Social and Cultural Perspective. *American Sociological Review*, 84(2), 225-248.
- Smith, D., Jones, E. et Brown, M. (2022). *Resilience factors in youth transitioning out of foster care : A systematic review*. *Journal of Social Work*, 19(1), 45-60.
- Tomeny, T. S., Poynter, A. R., Smith, L. S., Rios, J. M., et Bailey, L. E. (2023). Parentification vulnerability, reactivity, resilience, and thriving : A mixed methods

- systematic literature review. *Family Process*, 62(3), 1073-1092. <https://doi.org/10.1111/famp.12857>
- Turcotte, D. (2014). Les transitions de vie chez les jeunes placés : regards sur les pratiques cliniques en protection de la jeunesse. *Service social*, 60(1), 9-32.
- Turcotte, D. (2022). Comprendre les effets des déplacements répétés en placement sur la santé mentale des jeunes. *Revue internationale de l'intervention sociale*, 10(2), 45-60.
- UNICEF (2018). *Guidelines for the alternative care of children : A comprehensive guide to the application of the guidelines for the alternative care of children*. United Nations Children's Fund.
- Van de Velde, C. (2015). *Devenir adulte : Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. PUF.
- Wang, Y. et Hwang, Y. (2020). Social Support and Emotional Well-Being in Emerging Adulthood : The Role of Relationships. *Journal of Youth Studies*, 23(4), 452-467.
- Woodgate, R. L., Tennent, P. et Zurba, M. (2017). Navigating ethical challenges in qualitative research with children and youth through sustaining mindful presence. *International Journal of Qualitative Methods*, 16(1), 1-11. <https://doi.org/10.1177/1609406917696743>
- Zerger, S., Bacon, S., Corneau, S., Skosireva, A., Gapka, S. et Stergiopoulos, V. (2021). Differential experiences of discrimination among ethnoracially diverse persons experiencing mental illness and homelessness. *BMC Psychiatry*, 21, 15. <https://doi.org/10.1186/s12888-020-03013-w>

ANNEXE 1
AFFICHE DE RECRUTEMENT



PARTICIPANTES RECHERCHÉES

VOUS AVEZ VÉCU UN
PLACEMENT EN FAMILLE
D'ACCUEIL OU EN
CENTRE JEUNESSE?

VOUS ÊTES UNE FEMME ET AVEZ
ENTRE 19 ET 25 ANS?

VOUS RÉSIDEZ AU SAGUENAY-
LAC-ST-JEAN?

BUT:
DOCUMENTER LA TRANSITION
À L'ÂGE ADULTE DES JEUNES
FEMMES SUITE À UN
PLACEMENT

IMPLICATION:
ENTREVUE INDIVIDUELLE
DE 60 À 90 MINUTES DANS
UN ENDROIT PERMETTANT
LA CONFIDENTIALITÉ

POUR INFO: CONTACTEZ ANDRÉANE MOISAN
PAR COURRIEL: ANDREANE.MOISAN@UQAC.CA
PAR TÉLÉPHONE: FOURNI SUR DEMANDE

APPROUVÉ LE 2023-05-05 PAR LE COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA
RECHERCHE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI (CER-UQAC)
NO DE RÉFÉRENCE: 2023-1367

ANNEXE 2

GRILLE D'ENTREVUE INDIVIDUELLE

- Accueil de la participante, explication du but, des objectifs et du déroulement de la rencontre.
- Signature du formulaire de consentement de participation à la recherche et à l'enregistrement audio de la rencontre.
- Remise de la compensation.

Bonjour,

Je m'appelle Andréane et je suis étudiante à la maîtrise en travail social ici à Saguenay. Je m'intéresse à la transition à l'âge adulte des jeunes femmes qui ont vécu un placement en centre jeunesse. Je tiens d'abord à vous remercier d'avoir accepté de me rencontrer aujourd'hui. La recherche à laquelle vous participez a pour objectif d'en savoir plus sur la transition à la vie adulte des jeunes femmes du Saguenay-Lac-St-Jean suite à leur sortie des centres jeunesse. Un regard spécifique sera porté sur votre perception quant aux impacts de votre vécu sur votre entrée dans la vie adulte. Notre rencontre sera d'une durée de soixante à quatre-vingt-dix minutes. Étant donné que le formulaire de consentement a été signé, nous débuterons par votre parcours de vie de la naissance à aujourd'hui sur la base de votre parcours scolaire et professionnel, en remplissant une ligne du temps pour identifier les étapes marquantes de votre vie. Des sous-questions y seront associées afin d'approfondir certains points. Ensuite, nous discuterons des éléments importants qui vous aident dans votre transition à la vie adulte en remplissant une deuxième ligne du temps traitant de votre parcours depuis la fin du placement et des éléments qui vous ont mené à l'autonomie. Finalement, nous aborderons les liens entre votre placement et la personne que vous êtes devenue. Je tiens aussi à vous souligner que, comme je souhaite mieux comprendre votre point de vue, il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse aux questions qui vous seront posées. Je vous considère comme l'experte de votre parcours de vie et c'est justement le fait que votre parcours est unique qui m'intéresse. Aussi, en tout temps, vous pourrez prendre la décision de mettre fin à l'entrevue si vous changez d'idée et que vous ne désirez plus y participer. Pour le moment, avez-vous des questions sur le fonctionnement de l'entrevue ?

Questionnaire :

1. Tout d'abord, pour mieux vous connaître et afin de nous situer dans le temps, on va parler de votre parcours scolaire et professionnel. En complétant le premier calendrier historique de vie (Annexe 1), pouvez-vous m'indiquer quelles écoles vous avez fréquenté selon les différentes étapes de votre vie ? (Le but ici est de démarrer l'entrevue doucement et situer les étapes importantes de leur parcours de vie en se servant de la scolarité comme points de repères temporels)

Questions de relance (En lien avec l'évolution de leur perception d'elles-mêmes tout au long du parcours de vie) :

- Quel style d'enfant étiez-vous ? :
 - Au primaire
 - Au secondaire
 - Pensez-vous vraiment ça de vous-même ou cela vous a été dit ?
- Quel style d'adulte êtes-vous ?

2. Pouvez-vous m'indiquer quels emplois vous avez occupés ?

- Quel style d'employé êtes-vous ?
- Pensez-vous vraiment ça de vous-même ou cela vous a été dit ?

3. Le placement s'est effectué à quel moment dans le parcours ?

Questions de relance :

- Pouvez-vous me décrire de quelle façon le placement s'est déroulé ?
 - Comment vous décririez-vous comme enfant placé ?
4. Quelles étaient les attitudes qui vous décrivaient pendant le placement versus après le placement ?

Questions de relance :

- Lors du placement, quelles décisions aviez-vous la liberté de prendre à propos de votre quotidien et de votre futur ?
 - Cela a-t-il été comme ça tout le long du placement ou y a-t-il eu des changements durant le parcours ?
5. Maintenant on va parler du présent, quel genre de femme êtes-vous maintenant ?

Questions de relance :

- Comment vous voyez-vous en relation ? (Vie sociale, vie scolaire, au travail, en famille)
- Comment vous voyez-vous dans les situations de tension ?
- Est-ce que ça a changé pour vous ? (Parallèle entre avant la sortie de placement et maintenant)
- Votre perception de vous-même a-t-elle évolué ?
- Qu'est-ce que qui vous plaît en vous maintenant ?

6. On va maintenant remplir le deuxième calendrier du parcours de vie (Annexe 2) en lien avec les éléments importants qui vous ont aidé à devenir une adulte. Je vous demande de placer sur la ligne du temps les événements les plus importants depuis la fin du placement. À partir de la fin du placement, quels types de décisions avez-vous prises pour vous-mêmes ?

Questions de relance :

- Est-ce qu'il y a des décisions vous concernant qui ont été prises par d'autres personnes ?
- Comment avez-vous appris à prendre des décisions pour vous-mêmes ?
- Rencontrez-vous parfois des difficultés lorsque vous prenez ou vous voulez des décisions pour vous-mêmes.

7. Selon vous, à quel point êtes-vous autonome :

- Au niveau financier
- Au niveau affectif (définir)
- Au niveau de la gestion des émotions
- Au niveau de la gestion de tous les jours (autonomie fonctionnelle)

- Au niveau de l'alimentation
- Au niveau du logement

Question de relance :

- Est-ce qu'une ou des personnes vous ont aidé à cheminer dans cette prise d'autonomie ?
8. Finalement, si on revient à votre parcours de vie principalement en lien avec votre placement, pensez-vous qu'il y a un lien entre votre vécu et la personne que vous êtes devenue ? Si oui, comment ?

Questions de relance :

- Pensez-vous que votre vécu a freiné ou plutôt favorisé votre développement ou votre transition à la vie adulte ?
9. Outre le placement, qu'est-ce qui a contribué ou influencé le plus à façonner la personne que vous êtes maintenant ?
10. Pour conclure, j'aimerais savoir où aimeriez-vous être dans 5 ans ?

Question de relance :

- Quels sont vos rêves, vos espoirs pour l'avenir ?
11. La rencontre étant maintenant terminée, y a-t-il des informations en lien avec ce dont on a discuté aujourd'hui que vous trouveriez pertinent d'ajouter afin que je comprenne bien votre parcours de vie ?

Je tiens à vous remercier pour le temps et la générosité que vous m'avez accordés aujourd'hui, vos réponses m'aideront grandement à mieux comprendre l'expérience des jeunes femmes qui vivent une transition à l'âge adulte suite à un placement en centre jeunesse.

ANNEXE 3

CALENDRIERS HISTORIQUES DE VIE

Parcours de vie



Transition à l'âge adulte



ANNEXE 4

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT CONCERNANT LA PARTICIPATION

1 TITRE DU PROJET

Transition à l'âge adulte des jeunes femmes sorties de centres jeunesse au Saguenay-Lac-St-Jean.

2 RESPONSABLE(S) DU PROJET DE RECHERCHE

2.1 Responsable

Andréane Moisan, étudiante à la maîtrise en travail social, département des sciences humaines et sociales, UQAC.

2.2 Direction de recherche

Direction : Catherine Flynn, professeure en travail social, département des sciences humaines et sociales.
Co-direction : Annie Dumont, professeure en travail social, département des sciences humaines et sociales.

3 FINANCEMENT

Ce projet n'est pas financé.

4 PRÉAMBULE

Nous sollicitons votre participation à un projet de recherche. Cependant, avant d'accepter de participer à ce projet et de signer ce formulaire d'information et de consentement, veuillez prendre le temps de lire, de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles au chercheur responsable du projet ou aux autres membres du personnel affecté au projet de recherche et à leur demander de vous expliquer tout mot ou renseignement qui n'est pas clair.

5 DESCRIPTION DU PROJET DE RECHERCHE, OBJECTIFS ET DÉROULEMENT

5.1 Description du projet de recherche

La recherche à laquelle vous participez est menée dans le cadre d'un projet de maîtrise dans le domaine du travail social et a pour objectif d'en savoir plus sur la transition à la vie adulte des jeunes femmes du Saguenay-Lac-St-Jean suite à leur sortie des centres jeunesse. Un regard spécifique sera porté sur votre perception quant aux impacts de votre vécu sur votre entrée dans la vie adulte.

5.2 Objectif(s) spécifique(s)

- Nous explorerons votre perception des événements qui ont façonné votre parcours de vie et qui ont fait de vous l'adulte que vous êtes devenue aujourd'hui.
- Nous documenterons les stratégies que vous utilisez afin de stabiliser vos conditions de vie en tant qu'adulte.
- Nous documenterons la façon dont votre vécu de placement a pu influencer votre transition à la vie adulte.

5.3 Déroulement

La rencontre sera faite de façon individuelle avec chacune des 10 participantes, sera enregistrée de façon audio uniquement, et se déroulera dans un endroit calme choisi à partir des propositions de l'étudiante-chercheure. Elle sera d'une durée de soixante à quatre-vingt-dix minutes. Une fois le formulaire de consentement signé, nous débuterons par votre parcours de vie de la naissance à aujourd'hui sur la base de votre parcours scolaire et professionnel, en remplissant une ligne du temps pour identifier les étapes marquantes de votre vie. Des sous-questions y seront associées afin d'approfondir certains points. Ensuite, nous discuterons des éléments importants qui vous aident dans votre transition à la vie adulte en remplissant une deuxième ligne du temps traitant de votre parcours depuis la fin du placement et des éléments qui vous ont mené à l'autonomie. Finalement, nous aborderons les liens entre votre placement et la personne que vous êtes devenue.

6 AVANTAGES, RISQUES ET/OU INCONVÉNIENTS ASSOCIÉS AU PROJET DE RECHERCHE

Vous ne retirerez aucun bénéfice personnel de votre participation à ce projet de recherche. Toutefois, les résultats obtenus pourraient contribuer à l'avancement des connaissances dans ce domaine. Il est possible que vous ressentiez de la détresse émotionnelle, de l'anxiété ou de la gêne lors de l'évocation de vos souvenirs et de vos expériences. Le cas échéant, l'entrevue sera arrêtée et des mesures de prise en charge seront déployées.

Voici une liste de ressources que vous pourrez également contacter en cas de besoin :

- CLSC de Chicoutimi : 418-543-2221
- CLSC de Jonquière : 418-695-7700
- CLSC d'Alma : 418-669-2000
- Hôpital de Chicoutimi : 418-541-1000
- Urgence : 911
- CAVAC de Chicoutimi : 418-543-5289

7 CONFIDENTIALITÉ, DIFFUSION ET CONSERVATION

7.1 Confidentialité

Les données seront recueillies par l'étudiante-chercheure et seront dépersonnalisées afin de les rendre confidentielles. Seule l'étudiante-chercheure aura accès à la clé du code. La dépersonnalisation des données consiste à retirer tout renseignement personnel direct (nom, adresse, numéro de téléphone, etc) ou indirect (date de naissance, origine ethnique, profession, etc) susceptible de permettre l'identification d'une personne. De plus, les enregistrements audio seront retranscrits et ensuite physiquement détruits.

7.2 Diffusion

Les conclusions de l'étude seront diffusées dans le mémoire de recherche que l'étudiante-chercheure produira à la suite des rencontres avec les participantes. Les résultats pourront également faire l'objet d'articles ou de communications scientifiques, professionnels ou vulgarisés pour le grand public. Rien ne permettra d'identifier les participantes, car les données seront dépersonnalisées. Si les participantes le désirent, les conclusions de l'étude pourront leur être transmises par l'adresse courriel qu'elles auront fournie à l'étudiante-chercheure.

Approuvé le 2023-05-05 par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi (CER-UQAC). No de référence : 2023-1367.

Je désire recevoir les conclusions de l'étude par courriel à l'adresse suivante : _____

7.3 Conservation

Ces données seront stockées dans une clé USB nécessitant un mot de passe pour y accéder, en plus d'être gardée dans un classeur barré possédé par l'étudiante-rechercheuse. Les données ne seront utilisées que pour la présente recherche, et la clé USB ainsi que les informations papier seront physiquement détruites après une période de 7 ans.

8 PARTICIPATION VOLONTAIRE ET DROIT DE RETRAIT

Votre participation à ce projet de recherche est volontaire. Vous êtes donc libre de refuser d'y participer. Vous pouvez également vous retirer de ce projet à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raisons, en faisant connaître votre décision au chercheur responsable du projet, et ce, sans qu'il y ait de préjudices, à condition que cela soit demandé avant l'évaluation du mémoire. En cas de retrait, les données recueillies seront détruites. Enfin, toute nouvelle connaissance acquise durant le déroulement du projet qui pourrait affecter votre décision de continuer d'y participer vous sera communiquée sans délai selon les modalités qui suivent :

- L'équipe de recherche peut me joindre aux coordonnées suivantes: andreane.moisan@uqac.ca

9 INDEMNITÉ COMPENSATOIRE

Vous recevrez une somme forfaitaire de 25\$ en certificats cadeaux en épicerie en compensation des frais encourus et des contraintes subies. En cas de retrait du projet avant qu'il ne soit complété, le montant sera tout de même offert si vous vous êtes présentée à l'entrevue.

10 PERSONNES-RESSOURCES

Si vous avez des questions concernant le projet de recherche ou si vous éprouvez un problème que vous croyez relié à votre participation au projet de recherche, vous pouvez communiquer avec le responsable du projet de recherche aux coordonnées suivantes :

Andréane Moisan, étudiante-rechercheure : andreane.moisan@uqac.ca
Unité d'enseignement en travail social, Département des sciences humaines et sociales, UQAC

Vous pouvez également communiquer avec les directrices de recherche de l'étudiante :

Catherine Flynn, Ph. D., Professeure : cflynn@uqac.ca
Unité d'enseignement en travail social, Département des sciences humaines et sociales, UQAC

Annie Dumont, Ph. D., Professeure : annie1_dumont@uqac.ca
Unité d'enseignement en travail social, Département des sciences humaines et sociales, UQAC

Pour toute question d'ordre éthique concernant votre participation à ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec le Comité d'éthique de la recherche (par téléphone au 418-545-5011 poste 4704 (ligne sans frais : 1-800-463-9880 poste 4704) ou par courriel à l'adresse cer@uqac.ca.

Approuvé le 2023-05-05 par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi (CER-UQAC). No de référence : 2023-1367.

11 CONSENTEMENT DU PARTICIPANT

Dans le cadre du projet intitulé Transition à l'âge adulte des jeunes femmes sorties de centres jeunesse au Saguenay-Lac-St-Jean, j'ai pris connaissance du formulaire d'information et de consentement et je comprends suffisamment bien le projet pour que mon consentement soit éclairé. Je suis satisfait des réponses à mes questions et du temps que j'ai eu pour prendre ma décision. Je consens donc à participer à ce projet de recherche aux conditions qui y sont énoncées. Je comprends que je suis libre d'accepter de participer et que je pourrai me retirer en tout temps de la recherche si je le désire, sans aucun préjudice ni justification de ma part. Une copie signée et datée du présent formulaire d'information et de consentement m'a été remise.

Nom et signature du participant

Date

Signature et engagement du chercheur responsable du projet

Je certifie avoir moi-même, ou un membre autorisé de l'équipe de recherche, expliqué au participant les termes du présent formulaire d'information et de consentement, répondu aux questions qu'il a posées et lui avoir clairement indiqué qu'il pouvait à tout moment mettre un terme à sa participation, et ce, sans préjudice. Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au formulaire d'information et de consentement et à en remettre une copie signée au participant à cette recherche.

Nom et signature du chercheur responsable du projet de recherche

Date

ANNEXE 5

GRILLE DE CODIFICATION

1. Explorer la façon dont elles se perçoivent en tant que jeune femme suite à leur parcours de vie :

Perception :

- Comment elles décrivent leur pouvoir d'agir
- Ce qu'elles considèrent être capables de faire
- Fierté face à leurs accomplissements

Différentes écoles durant le parcours

- Primaire
- Secondaire
- Post-secondaire

Style d'enfant à l'école

- Faits
- Perception

Style d'enfant placée

- Attitudes

Différents emplois durant le parcours

- Avant la sortie de placement
- Depuis la sortie de placement

Style d'employée

- Faits
- Perception
- Raisons

Style d'adulte

- Autonomie
 - Financière
 - Gestion des émotions
 - Autonomie fonctionnelle
 - Personnes qui l'ont aidée
- Personnalité
- Perception
- Évolution
- Attitudes en relation
 - Avec les amis
 - Au niveau scolaire
 - Avec les profs
 - Avec les pairs
 - Au travail
 - Avec les employeurs
 - Avec les collègues
 - Avec la famille
 - Biologique
 - D'accueil

- En couple
- Dans les situations de tensions

Placement

- Déroulement
- Raisons
- Liens entre vécu et celle qu'elle est devenue
- Freiné ou favorisé la transition
- Départ
 - Moment
 - Raisons

Agentivité

- Liberté de prise de décisions
- Apprentissage de prise de décisions

Influences qui ont fait d'elle ce qu'elle est devenue

- Pendant le placement
- Après le placement

Ce qui lui plaît en elle

- Forces
- Qualités
- Fiertés

Projections dans l'avenir

- Au niveau familial
- Au niveau de l'emploi
- Au niveau scolaire

2. Documenter les stratégies qu'elles ont déployé pour atteindre l'autonomie et stabiliser leurs conditions de vie :

Actions

Actions pour améliorer leur sort :

- Ce qu'elles ont fait pour faire changer les choses
- Ce qu'elles font pour améliorer leur futur

3. Identifier les différents obstacles auxquels elles ont fait face découlant de leur vécu antérieur de placement :

Obstacles

Environnement :

- En quoi les institutions ont aidé ou freiné leur développement
- En quoi leur famille a aidé ou freiné leur développement
- En quoi leurs amis ont aidé ou freiné leur développement
- En quoi leurs relations amoureuses ont aidé ou freiné leur développement

ANNEXE 6

PROTOCOLE DE DÉTRESSE DE L'ENTREVUE DE RECHERCHE

(DRAUCKER ET AL., 2009)

ADOLESCENT DATING VIOLENCE STUDY SCREENING INTERVIEW AND DISTRESS PROTOCOL

All screening will be conducted by an experienced mental health clinician (MHC).

This is (name) from the Kent State University College of Nursing. Thank you for your interest in our study. Do you have any questions about the study? [If yes, answer questions. If no, proceed.]

Could you please verify your name, address, and phone number?

Because the topic of dating violence/mistreatment can be sensitive and might bring up tough feelings, we are advising individuals who are experiencing a high level of stress or emotional distress or whose participation might put them in danger not to participate at this time. Is it all right if we ask you some questions to determine if there is any reason you should not participate? [If no, thank for time and interest. If yes, conduct screening interview]

Screening Questions			Follow-up Questions If YES, ask questions	Caller's Responses	Acute Emotional Distress or Safety Concern? (Y or N)	Imminent Danger? (Y or N)
	NO	YES				
1. Are you experiencing a high level of stress or any emotional distress?			1. Tell me what you are experiencing. 2. Is it getting in the way of you doing things you need to do (school, work, family obligations)? 3. Is it getting in the way of you taking care of yourself? 4. Have you been in the hospital recently for this problem?			
2. Are you currently having thoughts of harming yourself?			1. Tell me what thoughts you are having. 2. Do you intend to harm yourself? 3. How do you intend to harm yourself? 4. When do you intend to harm yourself? 5. Do you have the means to harm yourself?			
3. Are you currently having thoughts of harming someone else?			1. Tell me what thoughts you are having. 2. Do you intend to harm someone else? Who? 3. How do you intend to harm him/her/them? 4. When do you intend to harm him/her/them? 5. Do you have the means to harm him/her/them?			
4. If you participated in the study, would you be in any danger if anyone else found out?			1. How might you be in danger? 2. How might the other person find out you were participating? 3. What do you think the other person would do if they found out you were participating in the study?			

Actions for screener:

1. If answers to screening questions are all NO, read the confidentiality statement below and schedule an interview.

CONFIDENTIALITY STATEMENT

All answers that you give will be kept private. This is so because this study has been given a Certificate of Confidentiality. This means anything you tell us will not have to be given out to anyone, even if a court orders us to do so, unless you say it's okay. But under law, we must report to the state suspected cases of child abuse or if you tell us you are planning to cause serious harm to yourself or others.

2. If a participant's responses reflect acute distress or safety concerns but NOT imminent danger, take the following actions:

- a. Do not schedule an interview.
- b. Recommend that the caller contact his/her mental health care provider OR Dr. X (study psychologist, 555-555-5555) for follow-up.
- c. Indicate that, with the caller's permission, Dr. X (study psychologist) will call him/her the next day to see if he/she is okay.
- d. Notify Dr. X and Dr. Y (Principal Investigator, 555-555-5550) of the results of the screening.

3. If a participant's responses to additional screening questions reflect imminent danger:

- a. Contact local law authorities.
- b. Indicate that, with the caller's permission, Dr. X will contact him/her the next day to see if he/she is okay.
- c. Notify Dr. X and Dr. Y the results of the screening immediately.

ANNEXE 7

APPROBATION ÉTHIQUE

Ce mémoire a fait l'objet d'une certification éthique auprès du CER-UQAC. Le numéro du certificat est 2023-1367.

